

METZ MAG

#41
DÉC. 2012
METZ.FR



DOSSIER
**MOBILITÉ,
UN TEMPS D'AVANCE**

ACTU DU MOIS
**LES ENFANTS
AU POUVOIR**

LES MARCHÉS DE NOËL DE METZ 2012

**MAGASINS OUVERTS
LES DIMANCHES
16 ET 23 DÉCEMBRE**

PLACE SAINT-LOUIS
LE MARCHÉ DES TRADITIONS

FORUM SAINT-JACQUES
LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL
ET SON PETIT TRAIN SUR LA BANQUISE

PLACE SAINT-JACQUES
LE VILLAGE SOUS LES ÉTOILES
ET SON CHALET DE DÉCORATIONS DE NOËL

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
LA GRANDE ROUE, LA PATINOIRE,
LES FONTAINES SYMPHONIQUES

PLACE DE CHAMBRE
LE MAJESTUEUX SAPIN DE NOËL ET SA CRÈCHE

**4 SITES POUR RÊVER
À PARTIR DU 24 NOVEMBRE**

WWW.NOEL-A-METZ.COM
03 87 75 39 35



FÉDÉRATION DES
COMMERCANTS
DE
METZ

 **CCI MOSELLE**



MA VILLE EN DIRECT

04 RETOUR EN IMAGES

06 ACTU DU MOIS
Les enfants au pouvoir

08 VOS QUARTIERS

19 CONSEIL MUNICIPAL
Marie Marvingt et Jean Cocteau honorés par la Ville



MA VILLE EN ACTIONS

20 DOSSIER
Mobilité, un temps d'avance

26 FINANCES
Le Débat d'Orientations Budgétaires 2013/
Des taux d'imposition parmi les plus bas

28 ÉCONOMIE
Mon métier, c'est sans clichés !

29 TRAVAUX
Le visage neuf du Moyen Pont

30 LOGEMENT
Des aides pour habiter mieux

31 EMPLOI
Neuf jeunes au service de la ville

32 TRIBUNE
Expression des groupes politiques



MA VILLE LOISIRS

34 À LA UNE
Un Noël magique

36 ÉVÉNEMENT
Une signalétique pour raconter Metz/1942, l'année terrible

38 SPORT
Le rendez-vous des pongistes de demain

39 CULTURE
50 ans d'amitié franco-allemande/
Cocteau, l'héritage messin

41 NATURE
Le mois de la biodiversité

MA VILLE PRATIQUE

42 QUESTION PRATIQUE
BON PLAN

43 CONTACTS
UTILES

Metz mag numéro 41, décembre 2012

Directeur de la Publication Dominique Gros

Rédacteur en chef Pierre Logette

Rédaction Vincent Babin, Bruno Muscat, Émilie Prizzon, Julien Tomasina

Photos Florent Doncourt, Marc Royer, Christian Legay, Cédric Colin, Michel Dell'Aiera

Maquette et mise en page Laurent Calvignac, Baptiste Cossu

Tirage 74 000 exemplaires / Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal à parution

Contact metzmagazine@mairie-metz.fr

Distribution CDistribué (en dehors de tout envoi publicitaire)



ÉDITO

Dominique Gros
Maire de Metz
Conseiller général de la Moselle

« C'est grâce à notre gestion saine et équilibrée que nous pouvons continuer à renouveler la Ville et nous projeter dans l'avenir. »

Au moment où nous élaborons les orientations stratégiques pour 2013 et posons les grandes lignes budgétaires pour cette année à venir, j'ai souhaité, une nouvelle fois, ne pas augmenter les impôts.

À Metz, nous maintenons une imposition faible. Le classement établi par « Capital », présenté dans ce magazine, rappelle que notre ville se situe parmi les plus raisonnables à l'échelle nationale.

Ce résultat est dû à notre souci constant de maintenir une gestion saine de la Ville et à l'excellence de ses fondamentaux.

- Moins de dépenses de personnel, 572 € par habitant à Metz contre 640 € pour la moyenne nationale.
- Moins d'impôt, 409 € par habitant à Metz contre 531 € pour la moyenne nationale
- Moins de dette, 100 € par habitant à Metz contre plus de 1 088 € pour la moyenne nationale.
- Plus de redistribution, les dotations aux associations culturelles, sociales et sportives sont à un niveau élevé: 251€ par habitant à Metz contre 160€ pour la moyenne nationale
- Plus d'investissement porteur d'avenir, 296€ par habitant à Metz contre 267€ pour la moyenne nationale.

C'est grâce à notre gestion saine et équilibrée que nous pouvons continuer à renouveler la Ville et nous projeter dans l'avenir. Les orientations stratégiques que je propose pour 2013 sont d'augmenter encore le « Niveau de Ville » par davantage de proximité, de solidarité et de partage et par une plus grande performance, en maîtrisant les coûts.

Dans cette période de fêtes de fin d'année, le partage prend un sens bien particulier; je pense aux plus démunis d'entre nous. Nous avons à cœur de les aider au quotidien, et en cette saison, nous portons une attention particulière à certains de nos Seniors. Ils recevront ainsi un colis de Noël à partager avec leurs proches.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes. ■

MA VILLE EN DIRECT

p. 4-19

[RETOUR EN IMAGES](#)

[ACTU DU MOIS](#)

[VOS QUARTIERS](#)

[CONSEIL MUNICIPAL](#)



◀ Mazelle a trouvé sa place

La nouvelle place Mazelle a été inaugurée le 1^{er} décembre dernier par le Maire de Metz, Dominique Gros, en présence de Jean-Claude Wannemacher, Président du Conseil d'Administration d'Haganis et de Florence Mercier, la paysagiste qui a dessiné le projet. Le public, venu en nombre, a pu assister à la prestation de la « Fanfare Couche-Tard » et à la performance culinaire et musicale de l'artiste Don Pasta.



◀ Stage en Poche

La 4^e édition de Stage en Poche s'est déroulée le 20 novembre dernier, à l'Hôtel de Ville de Metz. 50 entreprises étaient présentes pour l'occasion. Les étudiants, cible prioritaire de ce rendez-vous, étaient plus de 450 pour les rencontrer et trouver un stage correspondant à leur formation. Nombre d'entre eux sont repartis avec des pistes prometteuses.

Commémoration du 11 novembre ▶

La cérémonie présidée par le préfet de Lorraine, Nacer Meddah, a débuté devant le Monument aux Morts, puis s'est poursuivie sur la place d'Armes, en présence notamment de Dominique Gros, Maire de Metz. En ce 94^e anniversaire de l'Armistice de 1918, la marine a été mise à l'honneur. La frégate Guépratte, jumelée avec Metz a reçu sur son fanion, la croix de la valeur militaire.



Assises Seniors ▶

Le 20 novembre dernier, les Assises Seniors ont réuni plus de 300 Messins à l'Arsenal. Cette 4^e édition a permis à chacun d'échanger sur le rôle, la place et les attentes des seniors dans la cité. Le représentant français de l'OMS a remis au Maire de Metz, Dominique Gros, le certificat d'adhésion déclarant Metz comme « ville amie des aînés ».



◀ Novembre de l'égalité

Pendant tout le mois de novembre, conférences, spectacles et exposition étaient consacrés à la lutte contre toutes les formes de discriminations. L'objectif de ces événements est de sensibiliser la population et d'élever le débat sur la discrimination.





LES ENFANTS AU POUVOIR

Créé en 2008, le Conseil Municipal des Enfants (CME) permet aux jeunes messins d'exprimer leurs idées et de concrétiser des projets pour la Ville, avec l'aide de la Municipalité. Officiellement installés dans leur nouvelle fonction le 28 novembre à l'Hôtel de Ville, les jeunes conseillers ont désormais deux ans devant eux pour accomplir leurs projets avec le concours des élus et l'appui des services de la Municipalité.

C'est quoi un Conseil Municipal? Comment devient-on élu? À quoi sert une mairie? De jeunes citoyens messins se sont posé ces questions à l'occasion de la campagne de renouvellement du Conseil Municipal des Enfants, qui s'est tenue dans des classes de CM1 de 25 écoles de la ville dès la rentrée scolaire. L'occasion pour ces jeunes élèves de faire leur premiers pas à la découverte des notions fondamentales de citoyenneté et de civisme, tout en portant des projets pour leur école ou pour leur ville. Parmi les 178 candidats, 55 jeunes élus ont été désignés pour constituer le troisième CME. Chacun a déjà déterminé les commissions où il désirait siéger: Environnement, Citoyenneté et Solidarité ou Culture et Cadre de Vie. Chaque commission sera réunie une fois par mois, et, toutes les six semaines, le CME sera réuni au complet pour valider les décisions. Nouveauté cette année: quatre jeunes élus demi-pensionnaires travailleront sur le sujet de la restauration scolaire, au niveau du choix des menus et de l'organisation. Originaires de tous les quartiers de la ville, les jeunes édiles ont profité d'un séminaire d'in-

tégration à Vigy début novembre pour apprendre à se connaître.

DES PROJETS BIEN CONCRETS

Les activités au sein du CME permettent aux enfants d'appréhender le fonctionnement d'une assemblée et de ses responsabilités, et de les engager à participer activement à la vie de leur cité. Ils sont à l'écoute des idées et des propositions des jeunes et les représentent, proposent des projets utiles à tous, tant à l'échelle de l'école qu'à celle des quartiers. Ainsi, peu à peu, ils apprennent à devenir des citoyens actifs et responsables. Le CME travaille en étroite collaboration avec les élus de la Municipalité. Les deux précédents mandats ont permis d'aboutir à plusieurs projets concrets grâce à l'appui opérationnel des services de la Ville. Parmi ceux-ci, une bande dessinée sur le handicap a été éditée et distribuée afin de sensibiliser les enfants à ce sujet, réalisée alors que le film « Intouchables » battait des records de fréquentation. Les enfants ont rencontré des personnes handicapées et ont travaillé sur des scénarios originaux. Autre projet: une

piste d'apprentissage à la sécurité routière et aux bons comportements sur la voirie urbaine verra le jour au printemps 2013, à proximité du square du Luxembourg. ■

POINT DE VUE



Patricia Sallusti,
Adjointe au
Maire, chargée
de la Démocratie
Participative.

Le CME est un formidable outil d'éducation à la citoyenneté. Plus de deux tiers des écoles messines sont représentés et, en 5 ans, ce sont plus de 160 enfants qui ont pu faire l'expérience grandeur nature du fonctionnement de la démocratie. On compte sur eux, on les responsabilise et on assure une articulation technique avec les services de la Ville. L'assiduité des enfants, l'intérêt qu'ils portent à leurs projets, leur éveil sur le fonctionnement de nos instances nous encouragent à renouveler cette assemblée qui remporte l'adhésion de tous: enfants, parents, professeurs et élus. //

EN BREF

Les Restos du Cœur

Cette année encore, le Bus du Cœur circule à Metz, du lundi au vendredi et distribue des repas dès 18h, place d'Armes et square Mangin.

Horaires et adresses:

Metz sud: 191 avenue André Malraux, mercredi et jeudi de 13h30 à 16h
Metz nord: 69 rue Pierre et Marie Curie, mardi et jeudi de 9h à 16h et vendredi de 9h à 12h
Metz Borny: 26 rue du Dauphiné, lundi et jeudi de 14h à 17h, mardi de 9h à 16h et vendredi de 9h à 12h

Contact:

03 87 38 48 49
ad57a.siege@restosducoeur.org
moselle-ouest.restosducoeur.org

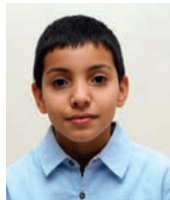
Metz, Territoire de commerce équitable

La Ville de Metz s'est vue décerner le titre de « Territoires de commerce équitable », le 21 novembre dernier, à l'occasion de la semaine de la solidarité internationale. Le Jury a souligné la qualité des actions menées et la concertation avec les acteurs du territoire autour des actions liées au commerce équitable, et du soutien aux événements festifs. Le Jury a également apprécié la concertation effectuée au sein du Conseil du commerce équitable, véritable instance de dialogue permettant la mise en place de nouveaux événements.

TÉMOIGNAGES

TROIS JEUNES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE

Saad, Clémentine et Lirijeta siègent tous trois à la commission Citoyenneté et Solidarité. Ils nous expliquent les motivations de leur candidature, leurs projets et ce qu'ils retirent de leur participation au CME.



Saad,
9 ans et demi,
en CM1 à l'École
des Hauts-de-
Vallières.

Je me suis présenté parce que j'ai plein d'idées pour Metz. Par exemple, pourquoi on ne pourrait pas faire des cabanes en bois au plan d'eau? J'ai fait un slogan pour ma campagne: « Avec Saad, vos vœux seront réalisés ». Ça a marché puisque j'ai été élu! Je veux aussi que les gens se respectent plus entre eux. //



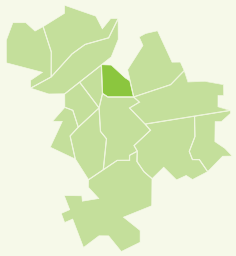
Clémentine,
9 ans et demi,
en CM1 à l'École
des Quatre
Bornes.

J'ai envie d'aider les personnes handicapées ou en difficulté. J'ai promis que je ferai quelque chose pour améliorer l'environnement aussi. Depuis qu'on a commencé les réunions, j'ai appris des choses sur la mairie. Maintenant j'ai compris comment on faisait pour élire un maire. //



Lirijeta,
9 ans,
en CM1 à l'École
Jules Verne.

J'avais vraiment envie de représenter mon école. J'ai dit à tous mes camarades que je voulais installer un jardin dans la cour de l'école et organiser plus de sorties. Pour moi, être élue au Conseil Municipal des Enfants veut dire être à l'écoute des autres élèves de la ville. //



EN BREF

Une bibliothèque de proximité

Valoriser les remparts

Après l'organisation d'une conférence sur l'histoire des fortifications mes-sines l'été dernier, le Groupe Projet « urbanisme et remparts » du Comité de quartier de Bellecroix-Les Bordes poursuit ses actions pour valoriser les remparts de Bellecroix. Le 30 octobre dernier, les membres du Comité de quartier ont accueilli les services municipaux sur site, afin de leur présenter les différentes demandes et les points qu'ils ont recensés pour préserver ce patrimoine historique. Les pôles Espaces Verts, Culture et le service Entretien des Espaces Publics ont pris connaissance des sollicitations du Groupe Projet. Les membres du Comité de quartier, satisfaits de ce temps d'échanges et de la prise en compte de leurs demandes souhaitent poursuivre leurs actions pour valoriser les fortifications de leur quartier.

Réunion plénière

La prochaine réunion plénière du Comité de quartier aura lieu lundi 17 décembre à 20h, au centre socioculturel de Bellecroix.

Bien plus qu'un simple lieu de lecture et de prêt de livres, la bibliothèque de Bellecroix est un véritable espace d'échanges et de partages entre les lecteurs et les deux bibliothécaires, Anne et Émilie.



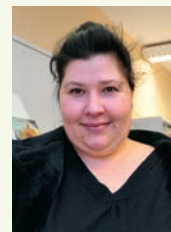
Ci-dessus : Anne et Emilie apprécient particulièrement l'ambiance familiale qui règne dans cette bibliothèque. Elles aiment les échanges très enrichissants avec les lecteurs au sujet des ouvrages.

Originaire de Toulon, Anne a rejoint la bibliothèque de Bellecroix, il y a deux ans. Elle s'occupe principalement du secteur jeunesse et de l'accueil du public et des animations. Anne avoue préférer travailler dans une bibliothèque de quartier plutôt que dans des grandes structures : « Le rapport y est beaucoup plus chaleureux. Nous sommes, en quelque sorte, des repères pour les habitants du quartier, qui souvent, ont tendance à se confier à nous ». Emilie, quant à elle, est arrivée à la bibliothèque de Bellecroix, il y a 5 ans, après avoir travaillé en librairie. Elle est particulièrement admirative des jeunes enfants qui prennent l'initiative de venir seuls à la bibliothèque. « Malheureusement, c'est un public que l'on perd

assez vite à l'adolescence, mais certains reviennent quand ils sont adultes ». La bibliothèque reçoit également beaucoup de personnes âgées habitant la résidence Désiremont, des mamans avec leurs enfants et des partenaires sociaux. Anne et Emilie peuvent être aussi des confidentes, mais essaient toujours de garder une distance. « Nous sommes à l'écoute des personnes, même si cela ne concerne pas la bibliothèque, mais sans dépasser une certaine limite ». ■

13 rue de Toulouse
03 87 75 14 00 / bm.metz.fr
bibliobellecroix@mairie-metz.fr
Ouverture :
Mardi et Vendredi de 15h à 18h
Mercredi de 13h à 17h
Samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h

TÉMOIGNAGES



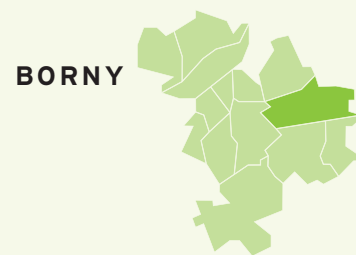
Marjorie,
cuisinière
émérite.

/// J'habite juste en face de la bibliothèque. J'adore venir discuter, elles sont toutes les deux très gentilles, je les ai même présentées à ma famille ! Depuis quelques temps, je suis devenue une véritable passionnée de cuisine. Je viens régulièrement emprunter des livres de recettes que je teste à la maison et que je fais goûter ensuite. Actuellement, j'emprunte beaucoup de livres de recettes de Noël. ///



Geneviève,
lectrice assidue.

/// Je viens à Bellecroix, car je travaille à la garderie Tom Pouce juste à côté. J'emprunte des livres pour la garderie mais aussi pour ma famille et moi-même. C'est toujours un plaisir d'être conseillée par Anne et Emilie. Elles connaissent mes goûts et me réservent des livres qui me correspondent et je leur fais confiance! ///



EN BREF

Pôle des Lauriers : à vos services !



Inauguré fin novembre par Dominique Gros, l'espace accueil du Pôle des Lauriers s'est agrandi pour offrir plus de services aux 18 000 habitants qui résident à proximité.

« Nous investissons dans les services publics pour expliquer aux habitants leurs droits et leurs obligations, pour répondre quotidiennement à leurs besoins. C'est un petit centre ville administratif, c'est un service exceptionnel » a déclaré Dominique Gros, lors de l'inauguration du nouveau Pôle des Lauriers le 23 novembre dernier. Agrandi de 50 mètres carrés, le Pôle des Lauriers améliore les conditions d'accueil des publics pour les rediriger vers l'ensemble des structures d'aide et d'écoute qui y sont présentes. Le délégué du Défenseur des Droits, l'ordre des avocats, un conciliateur de justice et diverses associations occupent les locaux afin d'apporter des solutions à des besoins spécifiques. « Le Pôle des Lauriers est un point central qui

contribue lui aussi à donner au quartier toute son importance, avec l'arrivée future de METTIS, l'ouverture prochaine de la Boîte à Musiques et l'aménagement du Grand Domaine » a indiqué Patrice Nzihou, Adjoint au Maire chargé du quartier de Borny.

LE POINT D'ACCÈS AUX DROITS

Parmi ces services, le Point d'Accès aux Droits vise à faciliter l'accès au droit. Les droits essentiels à la vie sont privilégiés, tels que le droit à l'intégrité physique, à la santé, à l'éducation, à la vie familiale, au logement, au travail, en apportant une attention particulière aux personnes en difficultés et aux populations fragilisées habitant au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

QUEL SERVICE, QUEL JOUR ?

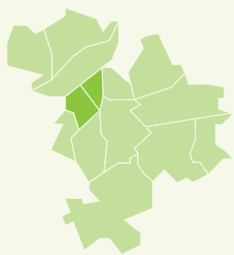
- Tous les lundis matins pour le Défenseur des Droits de 9h à 12h,
- les 2^e et 4^e lundis du mois de 9h à 12h pour la permanence de l'ordre des avocats,
- sur rendez-vous pour l'association Duoviri,
- les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14h à 17h pour le Conciliateur de Justice,
- tous les mardis de 14h à 17h pour l'association CIFI-CIDF
- sur rendez-vous pour l'association CLCV,
- sur rendez-vous pour l'association Marelle,
- sur rendez-vous pour l'association AMMS,
- les 2^e et 4^e vendredis du mois de 9h à 12h pour l'association Familles de France,
- tous les mercredis matin de 9h à 12h, sur rendez-vous, pour l'association CRESUS, spécialiste dans le surendettement. ■

Aide au peuple syrien

Le Comité d'Aide Humanitaire au Peuple Syrien organise une soirée « Solidarité et convivialité » vendredi 14 décembre à 19h30 au Centre Social du Petit Bois, 5 rue du Dauphiné. Les bénéfices de cette soirée, ainsi que les fonds récoltés seront intégralement versés au profit de la population syrienne souffrant du conflit actuel que traverse le pays. Au programme, repas de spécialités syriennes avec orchestre et tombola. Une participation de 15 euros est demandée.

Réservation et règlement :
Com. Syr
1 rue Mozart, 57000 METZ
comsyr@laposte.net





EN BREF

Club senior « Les Coquelicots »

Le Club senior « Les Coquelicots - Association du Pontiffroy » regroupe près de 90 personnes, de 60 à 90 ans, habitants en majorité au Pontiffroy. Un vaste choix d'activités est proposé :

- peinture sur soie, les jeudis de 14h à 17h,
- peinture sur porcelaine, les lundis, mardis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h, les jeudis de 9h à 12h,
- atelier « Vitrail », les mercredis de 19h30 à 22h,
- jeux de société les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h30,
- marche, les lundis de 14h30 à 16h et les jeudis de 8h30 à 12h,
- gymnastique, les mercredis de 9h à 10h,
- atelier « Cuisine Party » le troisième jeudi du mois à 18h.

Contact :
Marie-Thérèse François
Le jeudi de 17h à 18h
06 74 98 62 28



Amoureux de sa ville

Sculpteur, esthète, écrivain, Jean-Marie Wunderlich cultive toutes les formes de l'art au sein de son atelier du centre-ville. Son dernier ouvrage, « Pays Messin », est une poétique déclaration d'amour à la ville de Metz.



Ci-dessus : Jean-Marie Wunderlich parmi ses sculptures. Tous les week-ends du mois décembre, de 15h à 19h, il vous invite à découvrir son atelier, ainsi que les œuvres et les artistes exposés.

Niché dans une cour au 2 rue des Écoles, l'atelier de Jean-Marie Wunderlich, sculpteur aux multiples facettes, abrite des créations diverses qui expriment son talent et témoignent de la diversité des matériaux que maîtrise l'artiste. Dans les mains de l'esthète, métal, argile, pierres, ardoise et charbon sont sublimés pour être élevés au rang d'œuvre. Jean-Marie est installé depuis sept ans dans cet atelier qu'il partage avec ses deux compères, le sculpteur Philippe Buiatti, et le photographe Philippe Detzen, qui transmet ré-

gulièrement ses productions depuis Los Angeles. Enseignant en école primaire, Jean-Marie témoigne de son attrait pour le partage et l'éveil aux univers artistiques : « J'apprends la sensibilité à l'art aux enfants, à l'école. Et dans l'atelier, je la communique aux gens, je livre également quelques secrets techniques pour prouver que c'est accessible ».

« METZ EST UNE FEMME »
Ici, il « crée des chimères », en deux ou trois dimensions, s'inspirant tantôt du surréalisme, tantôt

du figuralisme. Son sujet de prédilection ? La femme, dans toute sa splendeur et sa force. D'ailleurs, c'est avec la terre, son matériau préféré, qu'il en dessine les contours. « J'ai beaucoup de joie à travailler la terre, c'est très sensuel, alors que le métal est plus mental ! ». Cet art de la formule révèle l'autre sensibilité de l'homme : son talent d'auteur et de poète. Jean-Marie Wunderlich est le père d'une quinzaine d'ouvrages, dont le dernier de la série, « Pays Messin », constitue un recueil poétique écrit en prose. « J'ai toujours écrit de la poésie. J'aime jouer avec les mots, écrire des micro récits ». Embarqué dans ce bateau livre, au gré des pages, le lecteur est plongé dans un univers naviguant au fil de la pensée prolifique de l'auteur. Dans cette dimension, Metz, omniprésente, est célébrée, adulée, transfigurée. Comme en témoigne son ouvrage « À Metz, mon amour » : « Metz est mon petit palais. J'aime ses arcades, ses murs-écrans, ses toits pyramidaux, ses volumes bien choisis, bien ordonnés ». Au milieu des rues redessinées trônent des silhouettes féminines géantes, nonchalamment couchées sur leur flanc. « Ce sont des allégories de la femme. Metz est une femme ». ■

M. Wunderlich sera présent les 15 et 16 décembre prochains au salon « Le livre en hiver » à l'Hôtel de Ville de Metz.



Ci-dessus : le 6 janvier prochain, le club organise un grand rassemblement Débutants et un tournoi U11 avec la participation d'équipes venant de toute la Lorraine. Rendez-vous au Palais des Sports Saint-Symphorien.

EN BREF

Familles de France prépare Noël

Pour ses prochains mercredis récréatifs, l'association Familles de France Moselle propose des animations pour les enfants en rapport avec les fêtes de fin d'année. Au programme du 12 décembre : bricolage, décoration de Noël et lettres au Père Noël, le matin. L'après-midi sera consacré à la visite de Metz et de ses marchés de Noël, sans oublier le village du Père Noël. Le mercredi suivant, les plus grands pourront s'amuser à la patinoire, tandis que des contes et autres histoires seront lus aux plus petits qui profiteront de la ludothèque l'après-midi pendant que les grands s'adonneront à la pâtisserie.

Plus d'informations : famillesdefrance57.fr

Siège de la Fédération :
03 87 65 47 87,
03 87 31 02 09.



Un club de valeurs

Fort de ses 75 années d'existence, le F.C. Devant-les-Ponts est un club très actif dans le quartier. Depuis quelques temps, un vent nouveau souffle sur le club après des dernières saisons quelque peu difficiles.

Aujourd'hui, le club a renforcé ses effectifs et connaît une belle situation financière. Le président, Christophe Singer, a su remobiliser les troupes, en faisant appel à des entraîneurs et des joueurs en qui il avait confiance. Les bénévoles, entraîneurs et membres du comité de direction font preuve d'un réel investissement pour le maintien de la bonne ligne de conduite du club. Sponsors et partenaires sont également très impliqués. La Ville de Metz a récemment financé des

travaux de rénovation et de nouveaux équipements. Depuis juin dernier, les joueurs s'entraînent sur un terrain synthétique tout neuf, en remplacement de l'ancien terrain rouge, et bénéficient d'un club-house étendu et réhabilité. ■

F.C. DEVANT LES PONTS
Stade Baron Dufour, rue René Paquet
03 87 32 56 54 - 09 65 22 26 31 / F.C.-devant-les-ponts@orange.fr

TÉMOIGNAGES



Théo, 10 ans,
milieu
de terrain.

Je suis inscrit au club depuis que j'ai 6 ans. J'ai voulu jouer au foot car j'adorais regarder les matchs à la télé et mon papa jouait aussi au foot. J'ai déjà essayé d'autres sports mais le football, c'est vraiment ma passion ! J'aime bien venir aux entraînements et retrouver mes copains et l'ambiance me plaît vraiment. //



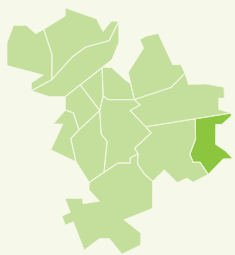
Jeannot,
entraîneur
des seniors
depuis avril
2012.

Après avoir entraîné de nombreuses équipes, j'avais décidé de prendre une année sabbatique mais Christophe est venu me chercher pour remettre le club sur le bon rail. En milieu de tableau pour l'instant, nous sommes sur une bonne série. Mon objectif est de terminer dans les quatre premiers, car notre place actuelle ne correspond pas à nos attentes. //



Julien, 29 ans,
milieu défensif.

J'ai été formé à Devant-les-Ponts dès 5 ans, puis je suis parti à Magny pour jouer plus haut. Je suis revenu en septembre dernier car je connais bien le président et j'étais intéressé pour faire une équipe d'anciens. J'avais surtout envie de retrouver les valeurs du club. //



EN BREF

Le parc urbain de la Grange-aux-Bois

Marielle Olesinski, Adjointe au Maire chargée du Cadre de Vie et des Espaces Verts, a rencontré les membres du Comité de quartier pour évoquer la question du parc urbain.

Une présentation succincte de la politique des Espaces Verts a été faite aux membres: enveloppe annuelle réservée aux jeux, nombre de jeux en réfection par an, nombre d'employés, présentation de la gestion différenciée des espaces verts... Les possibilités d'aménagement du parc urbain ont été évoquées: prairie, bulbes, cheminement, installation de bancs, jardins partagés, aire de jeux...

Le groupe projet proposera prochainement un projet aux Espaces Verts, l'agent de développement assurera un suivi continu afin que le groupe ne s'investisse pas dans un projet non réalisable. Les habitants seront consultés sur les propositions d'aménagement du parc. La sécurisation a également été discutée. Les Espaces Verts ont fait le tour des terrains susceptibles d'accueillir les gens du voyage.



Au Four et à Mesure

Au Four et à Mesure est une association réunissant une vingtaine de femmes venant d'horizons différents partageant la même passion, celle de créer et de donner vie, à leurs manières, à des poupées de porcelaine et autres figurines.

L'association est installée au 1^{er} étage de la Mairie de quartier depuis 2004. Trois fois par semaine, ces femmes aux doigts de fée, laissent parler leur imagination et s'inspirent de leur histoire pour créer. Elles sont actuellement 22, mais la présidente, Simone, aimerait accueillir plus de participants, pour continuer à transmettre ce savoir-faire si spécifique. Les techniques sont enseignées par Heidy: «Cela fait plus de 40 ans que je suis passionnée. J'ai découvert pour la première fois une poupée faite main et j'étais très admirative du travail fourni. En demandant comment cela pouvait être réalisé, on m'a répondu que je n'y arriverai jamais. Chose qu'il ne fallait pas me dire. J'ai alors commencé



Ci-dessous: Heidy, Eliane, Simone, Bernadette, Régine, Betty, Alice et Simone partagent bien plus qu'une passion. Elles sont devenues amies et ces rendez-vous sont désormais incontournables.

à apprendre toute seule, puis j'ai suivi de nombreuses formations pour me perfectionner et maîtriser toutes les techniques. Aujourd'hui, je transmets ce savoir, mais mes partenaires s'entraident, certaines sont plus douées pour confectionner les vêtements des poupées, d'autres pour peindre les détails, chacune a sa spécialité».

MINUTIE ET CONVIVIALITÉ

Les mots d'ordre sont précision, patience et minutie, sans oublier convivialité et entraide. La confection nécessite beaucoup de temps. Comme le disent si bien ces passionnées: «Nous partons de rien, seulement un pot de porcelaine liquide, pour finalement créer une pièce unique dont nous sommes

fières». La porcelaine est d'abord coulée dans des moules, créés sur place ou achetés. S'en suit la phase peinture qui requiert une extrême concentration, chaque détail est important: taches de rousseur, dents, fossettes, rien n'est oublié. Puis, la magie s'opère dans le four, six à huit passages sont parfois nécessaires pour un résultat parfait. Autre étape importante: l'assemblage des pièces suivi de la fabrication des vêtements et la pose des cheveux. En créant ces poupées uniques, Bernadette, Betty et les autres s'accordent à dire qu'elles retrouvent chaque fois une petite partie de leur enfance. ■

Renseignements au 06 48 72 80 00
simone-leduc@orange.fr

Ci-dessous : toute personne souhaitant intégrer la chorale peut contacter Geneviève Conrard au 03 87 50 69 92 ou gconrard@gmail.com



EN BREF

Les Chœurs de la Marjolaine

Chaque mardi soir, les chants des Chœurs de la Marjolaine résonnent dans les couloirs du centre socioculturel de Magny. L'ensemble répète dans la salle de musique du centre depuis 1987.



Fondée en 1964 sous le nom de « Marjolaine », la chorale « Les Chœurs de la Marjolaine » compte aujourd'hui une cinquantaine de membres tous plus dynamiques les uns que les autres. De Maxime Le Forestier à Camille, en passant par Juliette, Matthieu Chédid ou encore Jean-Louis Aubert, les choristes réinterprètent avec plaisir les titres des auteurs-compositeurs de la chanson contemporaine française.

LE PLAISIR DE CHANTER

Sous la direction de Christine Zapp, accompagnée au piano par Cathy Zimmer et parfois à la guitare par un des choristes, la joyeuse chorale aime partager avec le public sa joie de chanter

en présentant des spectacles variés. Chef de chœur depuis 2004, Christine Zapp connaît bien les membres de la chorale, puisqu'elle a débuté en tant que choriste. L'ambiance conviviale qui règne dans le chœur lui plaît beaucoup : « Ici, chaque choriste est libre d'exprimer ce qu'il veut. De plus, mes choix de titres sont très libres, je ne définis aucun thème en début de saison. Le plus important est de permettre à tous les pupitres de s'y retrouver ». Geneviève Conrard, présidente de l'association, ajoute : « Pendant les spectacles, nous aimons varier notre registre et nos interprétations pour plaire au public. C'est pourquoi, nos voix sont accompagnées au piano, à la guitare mais aussi avec des

bandes son ». La chef de chœur et la présidente se rendent régulièrement au festival « Les Nuits de Champagne » à Troyes pour trouver de nouvelles idées.

Retrouvez les Chœurs de la Marjolaine le 17 février 2013 à Vernéville au profit du Conseil de fabrique de la paroisse Saint-Éloi de Vernéville, le 24 mars à Hagondange à l'invitation de la Jeunesse mandoliniste, à l'occasion de leur concert annuel. Autres rendez-vous : le 12 avril à Plappeville, au profit du Comité mosellan de l'association France-Parkinson et le 26 mai à la Passerelle de Florange, au profit de l'association « Amitié-Lorraine-Myanmar » avec la Jeunesse mandoliniste d'Hagondange. ■

Cours d'aquagym

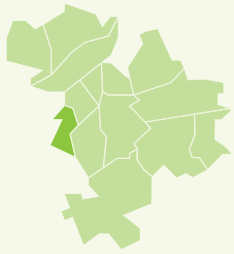
Pour tous ceux qui recherchent un sport complet permettant un véritable renforcement musculaire, l'association Sport et Culture de Magny propose des séances d'aquagym à la piscine olympique de Metz. Les cours ont lieu les mardis de 20h à 21h et les vendredis de 18h à 19h.

Renseignements au 03 87 66 69 51, les mercredis de 15h à 19h ou au 06 78 81 81 17.

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Le Souvenir français de Magny organise le réveillon de la Saint-Sylvestre à 20h, au centre socioculturel. La soirée sera animée par Charly et Hansy, le club Marly proposera un spectacle de danse sportive.

Réservations accompagnées du règlement à envoyer avant le 20 décembre à M. René Wagner, 3 rue du Patural 57000 METZ.
03 87 63 54 14
06 40 73 09 12 ou
clo.wagner@laposte.net



EN BREF

3 Petits cochons à la Salle Braun

Pour les enfants de 3 à 5 ans.

Mercredi 12 décembre à 15h, jeudi 13 et vendredi 14 à 10h et 11h et samedi 15 à 16h (tout public).

Prenez deux petits cochons, Emilio et Léon, plutôt fainéants, leur sœur Elvire, plutôt volontaire, un loup vraiment bête plutôt drôle, des objets quotidiens pour le bruitage, des marionnettes et un rétro-projecteur pour l'animation, et vous obtiendrez la version Théâtre en Kit des « Trois petits cochons », option son et lumière.

Plus d'infos : sallebraun.com



Ci-dessus : pochette rouge et costume en flanelle anglaise, Eddy Boudjani proposera avec son association un marché de Noël en Nouvelle Ville les week-ends des 16 et 23 décembre.

Un tailleur connu par cœur

Président de l'Association des commerçants de la rue du XX^e Corps Américain et du Sablon, Eddy Boudjani taille des costumes pour dames et messieurs depuis 30 ans dans sa boutique en Nouvelle Ville. Infatigable, il mène avec son association plusieurs actions caritatives.

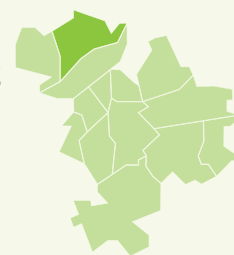
Tapis rouges, lustres baroques et miroirs rococo : le décorum de la boutique « Chez Djany » constitue un véritable écrin au sein duquel M. Boudjani accueille chaleureusement les visiteurs en quête d'élégance vestimentaire. « J'ai commencé ce métier il y a 56 ans ! À 13 ans déjà, je ramassais fils et boutons dans l'atelier de mon oncle, qui était lui aussi tailleur », confie-t-il. Arrivé à Metz en 1957, il a été initié chez Kennel, tailleur réputé de l'avenue Foch. Puis, de fil en aiguille, il est passé par plusieurs boutiques, perfectionnant sa pratique, avant de poser son mètre et ses ciseaux en Nouvelle Ville en 1982. M. Boudjani a développé une technique qui lui permet d'habiller ses clients, des tailles 46 à 80 en prêt-à-porter, adapté aux

mesures de chacun et à moindre frais : « Pour que le client soit toujours vêtu sur mesure, nous choisissons un costume de confection que nous adaptons. Je remanie totalement les pièces d'habillement pour qu'elles s'ajustent parfaitement aux gabarits de chacun ».

MARCHÉ DE NOËL EN NOUVELLE VILLE

En plus de ses activités de tailleur et d'habilleur, M. Boudjani préside l'association des commerçants de la rue du XX^e Corps Américain et du Sablon. Chaque année, l'association organise deux grandes braderies dans le quartier, en avril et septembre. Une partie de la recette de ces deux journées a été reversée début décembre, sous la forme d'un chèque, pour

différentes associations caritatives. À l'occasion des fêtes de fin d'année, les commerçants proposeront un marché de Noël sur une partie du parking du magasin alimentaire Simply Market : animations, ventes, sapins, vin chaud et gaufres seront au rendez-vous, les samedis et dimanches 15 et 16 décembre, puis 22 et 23 décembre. Enfin, ils organisent un repas en début d'année en partenariat avec des associations d'aide aux personnes. Ils invitent pendant la période de la galette des rois une centaine de personnes en difficulté à partager un menu dans un grand restaurant messin. ■



EN BREF

Ci-dessous : Chloé Buhler au milieu de sa création de lumière.



Noël illumine la Patrotte

Une œuvre d'art illuminée trône rue Charles Nauroy depuis fin novembre. Conçue par une jeune architecte messine, cette structure de lumière embellira la Patrotte pendant tout le mois de décembre.

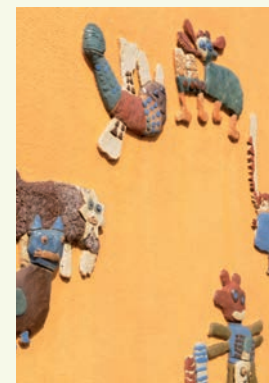
«Trois, deux, un... zéro!» : ce compte à rebours mêlant les voix des enfants du quartier, à celle de Dominique Gros a marqué le top départ de l'illumination de l'œuvre installée rue Charles Nauroy. La structure de 5 mètres de haut sur 5 mètres de large se compose de cercles concentriques, finement espacés, venant partiellement embrasser un monticule de rectangles de plexiglas colorés et de différentes tailles, évoquant des cadeaux. L'aluminium habillant l'ensemble de la boule de Noël provient à 70% de Lorraine, tandis que le cristal tire son origine de la cristallerie de Paris de Montbronn. Chloé Buhler, 21 ans,

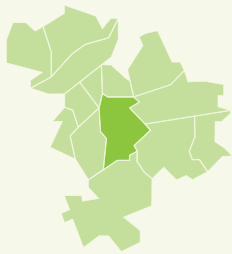
est la lauréate du concours «Belle de jour, belle de nuit» organisé cet été par la société de fabrication d'illumination urbaine Illu'villes : «J'ai voulu créer une illumination dont la forme change selon le point de vue d'observation. Selon que vous soyez au niveau du sol ou au 4^e étage d'un immeuble, vous ne la percevrez pas de la même manière». Chloé est originaire de Metz mais poursuit ses études à l'école d'architecture de Nancy : «C'est une chance incroyable pour moi de participer à l'embellissement de ma ville. J'espère que les gens prendront autant de plaisir que moi à contempler l'illumination».

Les festivités de Noël à Metz ont donc débuté en avant-première à la Patrotte cette année. Des lumières plein les yeux, Annie, une habitante du quartier, témoigne : «Je suis sans voix tellement c'est beau. Je suis heureuse de voir enfin des illuminations aussi importantes dans mon quartier». Le Maire de Metz a tenu à souligner les changements qui s'y opèrent depuis 2008 : «La Patrotte s'embellit chaque jour, avec la réhabilitation des immeubles, la nouvelle Mairie de quartier, bientôt METTIS et la Médiathèque-Centre social (cf. ci-contre). Et aujourd'hui, c'est ensemble que l'on fête Noël ici.» ■

Un nom pour la future Médiathèque-Centre social

Un équipement novateur réunissant une Médiathèque et un Centre social verra le jour en 2016, dans le quartier de la Patrotte. Une consultation est ouverte sur metz.fr afin de recueillir votre avis sur le nom à lui donner. Le choix définitif devrait intervenir avant la désignation du lauréat du concours d'architecture au printemps prochain.





EN BREF

Vous avez plus de 80 ans, et résidez dans le quartier de Plantières ?

Afin de faciliter vos déplacements pendant les travaux METTIS, le CCAS de la Ville de Metz met en place un service gratuit de transport à la demande, proposé les lundis et vendredis à partir de 14h au départ des arrêts « Cimetière de l'Est », « Laveran » et « Durutte ». Le trajet retour est organisé à partir de 16h, place d'Armes.

Inscription :

CCAS / transport à la demande 22/24 rue du Wad Billy 57000 Metz contact@ccas.mairie-metz.fr

Merci de joindre obligatoirement une copie d'une pièce d'identité et une photo d'identité.

Réservation préalable obligatoire :

- le vendredi avant midi pour le transport du lundi suivant,

- le jeudi avant midi pour le transport du vendredi.

Plus d'infos :

03 87 35 57 88.

Concert

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, le Cercle Mandoliniste messin donnera un concert au centre culturel de Queuleu, sous la direction d'Hélène Michel. Venez découvrir un programme varié dès 20h le vendredi 21 décembre. Plus d'informations : 06 14 70 00 26 / mandolinmetz.e-monsite.com

Fin des travaux au COSEC de Queuleu

Dans le cadre de l'amélioration de la performance énergétique et de la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans huit gymnases de la Ville, le Maire de Metz, Dominique Gros, a inauguré les travaux réalisés au COSEC de Queuleu, le 14 novembre dernier.

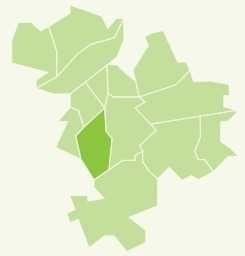


En élaborant l'Agenda 21, la Municipalité s'est engagée à respecter les termes de la Convention des Maires qui prévoit une réduction de plus de 20% des émissions de CO₂ d'ici 2020. Un des axes de la politique municipale est l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux. À ce titre, la Ville a programmé une première tranche de travaux consistant en la rénovation thermique et énergétique de huit gymnases dont l'objectif principal est la réduction de 50% de consommations énergétiques actuelles et une diminution de 75% des émissions de gaz à effet de serre. Les huit gymnases concernés par ces travaux sont les gymnases Malraux et de la Patrotte, ainsi que les COSEC Dauphiné, Paul Valéry, de l'Arsenal, de Magny, de Devant-les-Ponts et celui de Queuleu. Ces bâtiments ont été choisis car ils sont anciens et énergétiquement peu performants. Leur utilisation intensive nécessite de ce fait des périodes de chauffe conséquentes. Par ailleurs, du fait d'une

architecture simple, l'isolation par l'extérieur en est facilitée. Les toitures ont été renouvées et renforcées au niveau de l'étanchéité et de l'isolation. Au vu de leurs états d'origine et de leurs performances énergétiques, l'ensemble des menuiseries a également été traité et les baies détériorées ont été remplacées.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, des travaux d'accessibilité ont été également réalisés. L'espace vestiaires-douches-sanitaires du COSEC de Queuleu a été totalement redistribué, des cloisons ont été démolies et le passage des portes a été agrandi afin de laisser passer des personnes en fauteuil roulant. Ces travaux de mise en accessibilité ont débuté en septembre dernier et se sont achevés avant l'inauguration du COSEC. ■



Votre enfant, cet artiste

Les œuvres de l'opération «Cité Sculpture», menée par Batigère Sarel l'été dernier dans le quartier du Sablon, seront exposées et mises en vente samedi 22 décembre à la chapelle des Trinitaires au profit de Noël de Joie.



Ci-contre: l'équipe pédagogique de l'atelier 131 a encadré les jeunes du Sablon lors des ateliers sculpture.

Peut-être avez-vous aperçu l'été dernier, au détour d'une place ou d'une ruelle, de sympathiques ateliers de sculpture en plein air? Cette opération, nommée «Cité Sculpture», portée par le Réseau Batigère, proposait aux enfants du quartier du Sablon de venir s'essayer gratuitement à l'art de la sculpture, en présence d'artistes professionnels. Glaise, béton, métal, etc., tous les matériaux étaient mis à disposition des jeunes artistes afin de laisser libre court à leur créativité, sur les bons conseils des membres de l'association de l'Atelier 131. Originaire de Contrexéville, Atelier 131 est un collectif d'artistes, peintres, sculpteurs, céramistes expérimentés

choisis pour leur talent et leurs sens de la pédagogie. Menée rue Victor Colchen en juillet et rue André Theuriet en août, ces ateliers ont connu un vif succès et beaucoup d'enfants ont pu créer des œuvres originales.

CRÉATIVITÉ ET GÉNÉROSITÉ

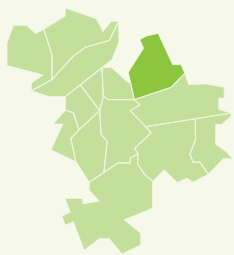
Emmanuelle Gérard, responsable de l'opération pour Batigère Sarel, inscrit «Cité Sculpture» dans une démarche de rencontre et de générosité: «Nous voulions dépasser notre rôle de bailleur social en proposant également des activités estivales au pied des immeubles. Cela génère des rencontres et permet aux enfants d'avoir un contact

direct avec le monde de l'art et de la créativité. Les enfants peuvent ensuite garder leur création ou nous la laisser. Quand ils nous la confient, ils ont conscience qu'elle va servir à une bonne cause». Cette bonne cause, c'est Noël de Joie. En effet, une exposition des œuvres de toute la production lorraine se tiendra du 20 au 22 décembre à l'église des Trinitaires avec une mise en vente le samedi de 16 h à 18 h. Les productions artistiques resteront exposées jusqu'au samedi 22 décembre avec une mise en vente de 16h à 18h. L'intégralité des sommes récoltées sera reversée à Noël de Joie. ■

Don du sang

Donner son sang, c'est sauver une vie. La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies. Les raisons pour donner son sang sont nombreuses, tout comme les besoins qui sont bien diversifiés. L'Établissement Français du Sang organise mardi 8 janvier 2013 une collecte au CRCA de Lorraine, situé 56 avenue André Malraux, de 8h15 à 12h. Le hall d'entrée sera spécialement aménagé afin d'accueillir les donateurs dans les meilleures conditions. Une collation sera offerte après le don. Pensez à vous munir de votre carte si vous en disposez.





EN BREF

Des agriculteurs en ville

On connaît le Jardin des Simples au Cloître des Récollets. C'est un jardin de plantes médicinales, comme il en existait au Moyen Âge. Mais on y trouve aussi, sous les toits, le bureau messin du Centre de Groupement des Agrobiologistes de Lorraine.

Visite du Maire

Le 21 décembre prochain, le Maire, Dominique Gros, et les élus, se rendront dès 14h dans le quartier de Vallières.

Au programme : visite du local AMAPA (Association Mosellane d'Aide aux Personnes Âgées), présentation de l'espace naturel et pédagogique du CPN les Coquelicots, rencontre des commerçants, des parents d'élèves, des enseignants ainsi que des associations et membres du Comité de quartier.



Ici, en pleine ville historique, s'organise le futur de l'agriculture bio mosellane. Et c'est la tâche de Nicolas que de concevoir l'implantation de maraîchers sur les Hauts de Vallières, en limite de Vantoux. La Ville de Metz y est propriétaire d'une cinquantaine d'hectares potentiellement urbanisables. La Municipalité a choisi d'en affecter 8 à 10 à des productions agricoles de proximité. Metz a pour objectif d'être une ville sans pesticides, le maraîchage sera donc bio.

DES PRODUITS PLUS SAINS

On y produira donc des légumes, voire des fruits, sans biocides ni engrais chimiques. On y économisera l'eau au maximum car elle est rare sur le plateau de Vallières. Une partie des productions sera effectuée sous tunnels plastiques en raison du climat nord lorrain. Il y a assez de place pour quatre maraîchers partageant un lieu de vente sur place car l'accès est facile. Ces produits seront peut être moins beaux que dans les étals de



avantages pour les maraîchers et pour leurs clients, ne serait ce que rapprocher producteurs et consommateurs. Dans quelques années, les Hauts de Vallières deviendront le rendez-vous de consommateurs attirés par des produits frais sans pesticides issus d'une agriculture paysanne. « Il sera ainsi plus facile d'organiser des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) », signale Nicolas. Ces associations font la promotion de l'agriculture paysanne et proposent des

supermarchés, mais seront plus sains. Ce bio ne viendra pas par avions d'Argentine ou d'Afrique du Sud. Ce seront des légumes et des fruits de saison, et par conséquent : pas de fraises en hiver, ni de poireaux en été !

L'AGRICULTURE URBAINE

Est-ce bien raisonnable de cultiver en ville ? Eh bien oui ! Ce n'est même pas un paradoxe dès lors qu'il ne s'agit pas de productions agricoles massives. Il y a des

contrats individuels entre agriculteurs et consommateurs. L'un s'engage à acheter régulièrement des productions de son choix, et l'autre à les produire dans les meilleures conditions. Sécurité de revenu d'un côté, garantie de produits frais de l'autre : un véritable contrat gagnant-gagnant !

La ville rapproche les hommes, c'est un fait, l'agriculture urbaine aussi... ■ SERGE RAMON

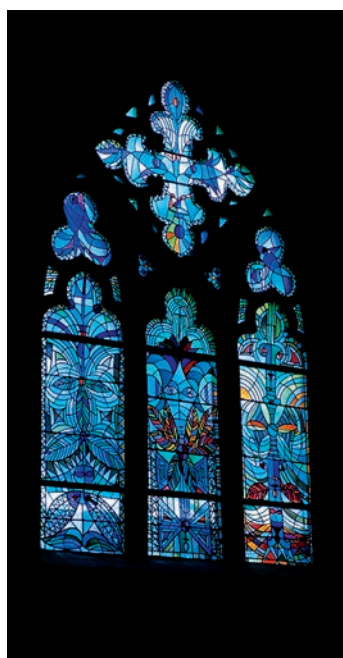
MARIE MARVINGT ET JEAN COCTEAU HONORÉS PAR LA VILLE

Lors du Conseil Municipal du 29 novembre dernier, les élus se sont prononcés sur 18 points à l'ordre du jour. 14 ont été votés à l'unanimité. Cette séance, consacrée au débat d'orientations budgétaires 2013, a également permis d'honorer Marie Marvingt et Jean Cocteau en leur offrant une rue et une place à leur nom.

Les orientations budgétaires ont fait l'objet d'un débat. Il s'agit d'un temps fort de la vie démocratique de la Collectivité, qui marque le lancement du processus budgétaire annuel. Conformément à la réglementation et à la jurisprudence, le document comporte un cadrage budgétaire global, la situation d'endettement, les perspectives en matière fiscale et les principaux projets d'investissement pour la Ville (cf. page 26).

MARVINGT ET COCTEAU

Dans le cadre de l'aménagement du quartier de l'Amphithéâtre, la Ville a décidé de nommer rue Marie Marvingt, la nouvelle voie articulée depuis la rue Pierre Mendès France. Marie Marvingt (1875-1963) a passé une partie de son enfance à Metz, restant attachée à la Lorraine toute sa vie. Elle devient très jeune une athlète complète, pratiquant les sports les plus dangereux et détenant de nombreux records. Surnommée «la fiancée du danger», elle est un modèle de dynamisme et de féminisme. Première femme française à obtenir son brevet de pilote, elle contribue en 1910 à la conception d'un avion-ambulance. Elle s'investit dans l'aviation sanitaire et s'engage comme infirmière de l'air pendant la



Ci-dessus : les vitraux de l'église Saint-Maximin, réalisés par Jean Cocteau.

Seconde Guerre mondiale. Marie Marvingt a été décorée par la nation de trente-quatre médailles dont la Croix de guerre, la Légion d'honneur et les Palmes académiques. Par ailleurs, il y aura désormais une place Cocteau, située aux intersections de la rue Mazelle et du boulevard André Maginot. Jean Cocteau (1889-1963), écrivain et cinéaste français, artiste aux multiples facettes, a réalisé en 1962 et 1963 des vitraux de

l'église Saint-Maximin de Metz située à proximité, rue Mazelle. Actuellement en cours de travaux, cette place sera inaugurée début 2013.

«HABITER MIEUX»

Afin de permettre aux propriétaires occupants modestes de réaliser les travaux de rénovation thermique nécessaires pour diminuer leur consommation d'énergie, les conseillers municipaux ont attribué 7 aides «Habiter Mieux» (cf. page 30). 17 Messins ont déjà pu bénéficier de ce dispositif qui s'intègre au Plan Climat de la Ville, volet majeur de l'Agenda 21.

«Habiter Mieux», c'est le cumul d'une aide forfaitaire d'un montant minimum de 1600€ au titre des «Investissements d'avenir» et d'une aide aux travaux de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) représentant 20 à 35% du montant total des travaux. Une aide complémentaire peut éventuellement être accordée par le Conseil Général de la Moselle, Metz Métropole et la Ville de Metz. ■

INTÉGRALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous pouvez écouter l'ensemble des débats dès le lendemain du Conseil Municipal sur le site Internet metz.fr et vous inscrire à la lettre d'information électronique dédiée au Conseil Municipal pour recevoir dans votre boîte mail un compte-rendu des points votés.

MA VILLE EN ACTIONS

p. 20-31

DOSSIER

FINANCES

ÉCONOMIE

TRAVAUX

LOGEMENT

EMPLOI



Mobilité, un temps d'avance

Avec le lancement du paiement sans contact au parking République ce mois-ci, Metz confirme sa place de pionnière dans l'alliance entre nouvelles technologies et solutions pour la mobilité urbaine. Preuve supplémentaire de son exemplarité en la matière : la Ville accueillera le 31 janvier 2013 la cérémonie de remise du label Ville Internet.

POINTS DE VUE



René Darbois,
Adjoint au Maire, chargé
de l'Écologie Urbaine
et du Développement
Durable et Solidaire.



Olivier Payraudeau,
Adjoint au Maire,
chargé des Nouvelles
Technologies.

Metz Mag Quels sont les engagements de la Municipalité pour la mobilité dans la ville ?

René Darbois Nous appliquons depuis 2008 une politique de partage de la voirie. Dans les villes moyennes, les habitants restent encore attachés à la voiture et nous en tenons compte. Notre politique de stationnement permet aujourd'hui à chacun et pour chaque usage, de trouver une place de stationnement en voirie ou dans l'un des parkings de la ville. La mise en service de METTIS et de ses trois parcs relais permettra d'apaiser la circulation automobile et de délester les stationnements du centre-ville.

Olivier Payraudeau Nous mettons en œuvre des dispositifs innovants, non

seulement pour faire de Metz, une ville pionnière dans l'usage des nouvelles technologies en matière de stationnement, mais surtout pour faciliter la vie dans la ville.

M.M. Pouvez-vous nous décrire ces dispositifs ?

O.P. Depuis deux ans, il est possible de valider son stationnement en voirie avec son téléphone portable, grâce au système MONA. Simple à utiliser, il permet de bénéficier d'une facturation à la minute, donc basée sur la durée réelle de stationnement. D'ici peu, il sera possible de stationner dans certains parkings de la ville grâce à la technologie NFC (« communication sans contact »). Expérimentée au parking République, cette innovation fait de Metz la première ville en Europe à utiliser ce système pour ses places de stationnement en sous-sol.

R.D. Avec le macaron résident, chaque habitant messin a la possibilité de se garer à proximité de son domicile. Le paiement du stationnement par téléphone permet à chacun de gérer le temps de stationnement à la minute. Le nombre croissant d'abonnés montre l'utilité de ces dispositifs. Et pour celles et ceux qui veulent profiter de l'usage de la voiture au moindre coût, l'auto partage est entré dorénavant dans le paysage messin.

M.M. L'utilisation de la géolocalisation est-elle envisagée ?

O.P. Le « sans contact » et les codes-barres 2D permettent de recevoir des informations géolocalisées, c'est-à-dire en lien avec l'environnement immédiat de l'utilisateur. Cela offre des possibilités pour le tourisme, l'animation municipale, les services publics, etc. que nous allons bien entendu saisir.

M.M. Comment les Messins ont-ils adopté ces nouveautés ?

O.P. On compte actuellement 1 200 abonnés à MONA, par ailleurs également déployée depuis quelques semaines à Montigny-lès-Metz, preuve de son intérêt. Demain, d'autres services seront proposés aux Messins, notamment à partir de la technologie du « sans contact ».

R.D. Nous sommes régulièrement consultés par d'autres villes : Lyon, Paris, Saumur, Namur, etc. En matière de partage de la voirie, nos méthodes sont comparées et parfois copiées. Pour le stationnement, nous utilisons toutes les bonnes recettes permettant un bon équilibre entre les besoins des résidents messins et ceux de nos visiteurs. Bref, à Metz chaque usage doit trouver sa solution à un coût raisonnable mais toujours dans un esprit de partage de la voirie. ■

MONA, le stationnement connecté

Depuis 2010, il est possible de payer son stationnement en voirie par téléphone mobile. Ce système, surnommé MONA en raison du nom de la mascotte, connaît un réel succès auprès des automobilistes messins et compte aujourd'hui plus de 1 200 abonnés.



Ci-dessus : MONA facilite la vie des automobilistes messins.

MONA EN CHIFFRES

1 200 abonnés,

50 nouveaux abonnés
chaque mois,

150 transactions
par jour,

Plus de 50 000 transac-
tions depuis sa mise en
service.

Ce système, très simple, est utilisable depuis tous les téléphones portables et permet un paiement à la minute. Avant toute chose, il suffit de vous inscrire gratuitement sur urbismobile.com et de créditer votre compte personnel de 15 €. Grâce à ce compte, vous n'aurez plus besoin de monnaie dans vos poches, ni de tickets sur vos pare-brises. Il vous suffira simplement de vous stationner et composer le numéro de téléphone gratuit affiché sur l'horodateur le plus proche. Si vous avez l'habitude de stationner souvent au même endroit, vous pouvez choisir d'enregistrer ce numéro de zone dans votre répertoire téléphonique. Un message vocal, confirmé par l'envoi d'un SMS gratuit, vous

indiquera le début du stationnement. En cours de stationnement, si votre temps limite autorisé est dépassé, un SMS vous alertera. De retour à votre véhicule, il vous suffira de recomposer le numéro de téléphone, un SMS récapitulatif vous informera de la durée et du montant du stationnement. Il existe également une application Urbis Mobile, disponible sur iPhone et bientôt sur Android. À noter que les agents de la Police Municipale sont équipés de terminaux portables pour contrôler en temps réel si l'automobiliste qui n'a pas de ticket, a bien payé son stationnement grâce à Urbis Mobile. En plus du gain de temps qu'offre ce système, il permet également de faire des

économies car le temps payé est le temps réellement consommé, à la minute près.

LE STATIONNEMENT RÉSIDENT ET MONA

2010 a vu également l'arrivée du macaron résident accolé aux pare-brises des voitures dans les rues de Metz qui permet de réguler les flux de stationnement entre les pendulaires et les résidents des quartiers.

Depuis la mise en place de ce système, les Messins trouvent plus facilement de la place pour garer leur véhicule au plus près de leur logement. Le stationnement résident permet à son bénéficiaire de garer son véhicule à tarif préférentiel dans les rues soumises au stationnement payant. Pour obtenir son macaron, il suffit de se rendre à la Maison du stationnement Urbis Park et de remplir une demande d'abonnement, accompagnée des pièces justifiant la domiciliation. Vous devez fournir la dernière taxe d'habitation ou avis de non-imposition ou copie du bail; un justificatif de domicile de moins de trois mois; une pièce d'identité et la carte grise du véhicule. L'adresse devra être identique sur tous les documents. Aujourd'hui, plus de 1 000 Messins ont opté pour cette formule et en sont satisfaits. Il existe différents types d'abonnement, allant de la journée à l'année. Et pour une plus grande efficacité, la formule journalière, 2€ pour 24h, est désormais payable via MONA. ■

Paiement sans contact pour le parking République

Première européenne à Metz: dans le parking République, les automobilistes peuvent désormais régler leur stationnement à l'aide d'une puce de paiement sans contact. Une technique de paiement totalement complémentaire au système MONA.



Ci-dessus : grâce à une puce adossée au téléphone portable, la validation se fait sans contact.

Au parking République (2 100 places, 1 100 000 visiteurs annuels), plus besoin de ticket pour entrer et sortir du parking! Une puce personnelle sans contact apposée ou intégrée au téléphone mobile permettra aux clients abonnés Urbis Mobile d'être identifiés en tant qu'utilisateurs du service de stationnement dématérialisé. La Ville de Metz suit avec attention le déploiement de cette innovation dans le paiement du stationnement, ainsi que le précise le Maire de Metz Dominique Gros: « Nous avons fait le choix de la mobilité et du numérique depuis plusieurs années. Avec ce nouveau service, notre ville est à la pointe du progrès pour répondre au mieux aux besoins de nos concitoyens automobilistes ». Pensé pour faciliter le stationnement des automobilistes, ce mode de paiement global est unique car il combine plusieurs technologies pour proposer au final un service innovant à l'échelle d'une ville entière. « À Metz, dans le parking République, vous n'aurez plus ni ticket ni attente aux caisses. Votre téléphone mobile sera votre sésame de stationnement » indique Bruno Martin, directeur régional d'Urbis Park à Metz.

COMMENT ÇA MARCHE ?

À l'entrée du parking République, le client passe sur la borne de péage son téléphone mobile équipé d'une puce NFC personnelle. Le client est immédiatement reconnu. La barrière se lève et le décompte de son temps de stationnement commence. À la sortie, la même manipulation met fin au temps de stationnement. La facturation du client s'effectuant en ligne sur son compte prépayé accessible sur le site urbismobile.com

OÙ DOIS-JE M'INSCRIRE ?

À l'accueil du parking République, ou à la Maison Urbis Park.

Urbis Mobile met à la disposition de ses clients abonnés une carte personnelle PassPark sur laquelle se trouve une puce sans contact qui vous permettra d'entrer et de sortir du parking République. Cette dernière pourra être décollée puis apposée sur votre téléphone ou laissée sur la carte PassPark fournie gratuitement. ■

Retrouvez en fin de magazine la fiche pratique spéciale « La mobilité à Metz ».

Les bornes d'orientation multi-sensorielles

Innovation unique en Europe, la place de la République est équipée de bornes d'accessibilité universelle, permettant notamment aux personnes déficientes visuelles, de mieux se repérer et s'orienter dans l'espace.

POINT DE VUE



Jean-Louis Lecocq,
Conseiller municipal
délégué à la Mission
Handicap.

/// Cette idée de borne est née du besoin d'orienter les personnes, avec handicap ou non, sur la place de la République. Nous avons besoin d'un système autonome qui ne nécessite pas de travaux. La société EO Guidage nous a alors proposé cette solution. Le rapport coût/efficacité est plus qu'intéressant. La borne constitue aujourd'hui une des réponses aux personnes déficientes visuelles pour mieux appréhender l'espace. Cela nécessite uniquement l'usage de la télécommande universelle. D'ailleurs, cette télécommande multifonctions permet de guider les personnes dans différents lieux publics de la ville. Actuellement, le Pôle des Lauriers est équipé de balises sonores, ainsi que les Mairies de quartiers de la Patrotte et de Queuleu. En plus de repères dans l'espace, ces balises sonores fournissent des informations telles que les horaires d'ouverture des lieux. ///

Imaginées comme une réponse en terme d'accessibilité pour tous, ces bornes, au-delà du handicap, offrent également des solutions dans le domaine du tourisme, de l'événementiel et de la vie quotidienne. D'une hauteur d'un mètre dix, la borne est accessible aux personnes en fauteuil roulant et aux enfants. Les messages audio sont disponibles en français, en anglais et en allemand et peuvent être modifiés suivant l'actualité de la ville.

COMMENT FONCTIONNENT-ELLES ?

Ces bornes sont une véritable référence dans l'espace vaste que représente la place de la République. Ces bornes photovoltaïques s'alimentent en énergie grâce à la luminosité et non plus la lumière, ce système les rend totalement autonomes. Elles sont équipées d'une balise que l'on peut, soit déclencher grâce à la télécommande universelle déjà utilisée pour les feux sonores, soit en appuyant sur les boutons poussoirs. Le message d'orientation audio est conçu selon le système d'un cadran d'horloge pour un repérage maximal dans l'espace. En plus de ce message audio, la borne est équipée d'un plan tactile en relief avec inscriptions en braille qui permet de se représenter la place de la République. En cas de travaux ou de manifestations sur la place, elle peut être rapidement déplacée et repositionnée à un autre endroit. À l'heure

actuelle, il ne s'agit pas d'installer des bornes dans toute la ville mais de savoir quelles sont les réponses pour améliorer les déplacements des personnes déficientes visuelles. Aujourd'hui, la Ville de Metz et la société créatrice de la borne attendent des retours pour étudier les améliorations possibles et restent ouverts à la réflexion. D'autres villes de France comme Saint-Étienne, Lyon ou encore Yonnax sont fortement intéressées par le projet, tout comme l'IRA (Institut Régional de l'Administration) ou encore la SNCF. ■



Ci-contre : les messages diffusés par les deux bornes installées place de la République sont disponibles en français, en anglais et en allemand.

Se géolocaliser pour tout trouver

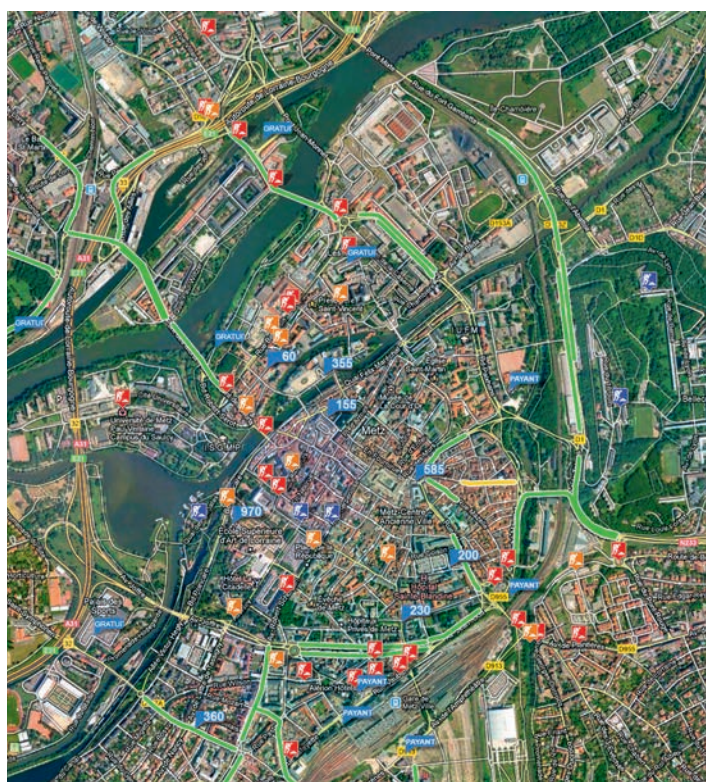
Le succès des smartphones a ouvert la voie à de nouvelles applications basées sur la géolocalisation. Cette technologie permet de concevoir des outils facilitant nos déplacements et notre quotidien.

Les possesseurs de téléphones portables intelligents utilisent fréquemment la fonction de la géolocalisation, qui permet d'adapter un flux d'informations en fonction de la position géographique de l'utilisateur. Le site internet de la Ville de Metz intègre depuis juillet cette fonctionnalité dans une version mobile du site Info Trafic dédiée au trafic et aux travaux dans la ville et accessible sur info-traffic.metz.fr.

Ce service mobile, nommé iTraffic, s'adresse à tous les mobiles, c'est-à-dire à toute personne pouvant se connecter à Internet depuis un smartphone. Mais il concerne également toute personne circulant à Metz, c'est-à-dire aux Messins mais également aux non-Messins, empruntant les rues de Metz en voiture ou à pied. Le site mobile iTraffic se compose de quatre grandes rubriques : trafic en temps réel, travaux, stationnement et arrêts de bus.

HORODATEURS INTELLIGENTS

Une autre application possible de la géolocalisation concerne les horodateurs. Aujourd'hui, les horodateurs sont habillés de visuels donnant des informations sur le moyen de paiement MONA (cf. page 22). De-



Ci-dessus : le site mobile informe l'utilisateur en temps réel des travaux en cours, du nombre de places de parking disponibles, du trafic et de l'emplacement des arrêts de bus.

main, un tag NFC, c'est-à-dire une petite puce intelligente, sera placé sur les deux flancs des horodateurs. Ce tag pourra être reconnu par un téléphone portable équipé d'une puce semblable qui indiquera alors des informations en fonction de la position géographique de l'horodateur où vous vous situez. Restaurants, animations, lieux touristiques, etc. : un important flux d'informations sera

organisé et restitué en fonction de la proximité avec l'utilisateur. Des codes QR, à scanner également avec un smartphone, seront apposés concomitamment afin de rendre le même service aux personnes non équipées de puce NFC. Ce dispositif sera implanté début 2013 sur les horodateurs du centre-ville de Metz. ■

METZ MÉTROPOLE À LA CARTE

Le Service Information Géographique de la Direction Commune des Systèmes d'Information (Metz Métropole et Ville de Metz), ouvre GéoMetzMétropole, un nouveau site internet qui propose une cartographie interactive de l'agglomération.

Ce portail permet aux habitants de mieux appréhender le territoire métropolitain de chez eux. Ainsi, le plan cadastral complet, les équipements publics, les risques naturels, les points d'apport volontaire, et les calculs de distance et de surface sont disponibles sur la cartographie. Les plans locaux d'urbanisme ou plans d'occupations des sols sont disponibles pour certaines communes. À terme, les 40 communes de l'agglomération seront couvertes.

Rendez-vous à l'adresse geo.metzmetropole.fr

Ci-dessous : retrouvez les vidéos réalisées par Mirabelle TV au lien suivant : metz.fr/m0022 ou en scannant ce code QR.



LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2013

Le Débat d'Orientations Budgétaires est un moment important dans la vie d'une collectivité. Le Budget primitif doit être adopté dans les deux mois suivants.

LE CONTEXTE ET LE CADRE BUDGÉTAIRE

Lors du dernier conseil municipal, la Municipalité a communiqué ses perspectives en matière de fiscalité et d'endettement et a délivré son cadre budgétaire.

Une introduction au débat a établi le cadre dans lequel devra s'inscrire le budget pour 2013 :

- gel et perspective de baisse des dotations de l'État: les collectivités participent à l'effort de redressement national;
- stabilité des taux de la fiscalité locale: les contributions resteront modérées à Metz;
- recours à l'endettement modéré: il sera conditionné par l'affectation à

des investissements vertueux et la conservation de l'excellence financière de Metz.

L'équilibre général du budget est posé comme résultat de trois équilibres intermédiaires:

- augmenter le niveau de ville en maîtrisant les coûts;
- entretenir les dynamiques installées en priorisant des dépenses profitables pour l'activité, l'emploi et l'économie des ressources;
- préparer l'avenir en préservant notre ambition pour Metz. ■

Retrouvez l'intégralité du débat d'orientations budgétaires sur le site Internet de la Ville de Metz: metz.fr

EXTRAITS DU PROJET DE DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2012 :

« L'année 2013 marquera une nouvelle étape dans la réalisation des principaux projets et des politiques publiques mises en œuvre par la Municipalité élue en 2008.

La quasi-totalité des engagements pris seront réalisés.

Mais les contraintes financières et le contexte économique et social extrêmement difficiles auxquels les Messins sont confrontés, comme beaucoup d'autres, nous imposent tout à la fois de conjuguer rigueur et sobriété dans la gestion des deniers municipaux, mais aussi partage et solidarité pour que chaque Messin bénéficie du meilleur de la Ville (...) »

« Ces dernières années, Metz s'est profondément transformée. Que l'on évoque son image et sa notoriété, ses espaces urbains et naturels, les déplacements et les entrées de ville, la transformation est bien visible, ou encore en cours en de très nombreux lieux. Plus profondément encore que cette transformation immédiate, c'est petit à petit la relation des Messins à leur ville qui se modifie.

L'action municipale a encouragé la demande de services, sollicité la participation citoyenne et accru l'exigence des administrés – autant que leur responsabilité – à l'égard de la Ville.

Un nouvel enjeu se profile désormais, dans un cadre budgétaire très contraint et un environnement économique difficile, qui invite au partage de cette évolution. (...) »



DES TAUX D'IMPOSITION PARMI LES PLUS BAS

Tant en termes d'impôts fonciers que de taxes d'habitation, la Ville de Metz est toujours très bien placée par rapport aux autres villes de France de la même strate (plus de 100 000 habitants). Pour la 3^e année consécutive, les taux de la fiscalité locale décidés par la Ville ne changent pas. La gestion rigoureuse pratiquée par la Ville de Metz est donc bien établie, et même relevée par la presse nationale.

SUR 112 VILLES, METZ SE CLASSE EN 89^e POSITION, SOIT PARMI LES VILLES AUX TAUX D'IMPOSITION LES PLUS FAIBLES.

Ville	Rang	Imposition moyenne des foyers ne bénéficiant pas d'exonérations	Évolution 2011-2012	Évolution 2001-2012	Nombre de jours de revenus pour payer l'impôt	Répartition par taxe		Répartition par bénéficiaire	
						Habitation	Foncière	Commune (évolution 2011-2012)	Département (évolution 2011-2012)
Amiens	15	2 034 €	+3,1%	+49,8%	26	900 €	1 134 €	1 594 € (+1,9%)	440 € (+7,8%)
Angers	49	1 841 €	+2,5%	+45,1%	24	779 €	1 062 €	1 529 € (+1,7%)	312 € (+6,5%)
Argenteuil	34	1 915 €	+4,3%	+55,4%	23	949 €	966 €	1 619 € (+1,8%)	296 € (+20,3%)
Besançon	63	1 748 €	+2,7%	+42,9%	23	967 €	781 €	1 429 € (+2,5%)	319 € (+3,6%)
Bordeaux	31	1 920 €	+2,3%	+35,7%	23	934 €	986 €	1 634 € (+1,8%)	286 € (+5,1%)
Caen	29	1 926 €	+5,0%	+43,3%	25	838 €	1 088 €	1 553 € (+4,9%)	373 € (+5,1%)
Clermont-Ferrand	66	1 737 €	+4,6%	+70,6%	23	821 €	916 €	1 387 € (+3,1%)	350 € (+10,8%)
Dijon	76	1 689 €	+3,6%	+49,3%	21	744 €	945 €	1 357 € (+3,2%)	332 € (+5,1%)
Grenoble	39	1 886 €	+1,7%	+48,0%	23	815 €	1 071 €	1 607 € (+1,7%)	279 € (+1,8%)
Havre (Le)	44	1 864 €	+2,3%	+37,5%	24	723 €	1 141 €	1 479 € (+1,7%)	385 € (+4,6%)
Mans (Le)	78	1 678 €	+2,9%	+52,4%	21	832 €	846 €	1 373 € (+2,8%)	305 € (+3,7%)
Marseille	40	1 881 €	+1,8%	+64,1%	23	943 €	938 €	1 640 € (+1,9%)	241 € (+1,7%)
Metz	89	1 573 €	+2,7%	+46,2%	20	820 €	753 €	1 345 € (+1,8%)	228 € (+8,1%)
Montpellier	19	2 008 €	+3,2%	+41,7%	25	899 €	1 109 €	1 643 € (+3,5%)	365 € (+2,0%)
Montreuil	13	2 080 €	+1,8%	+59,5%	26	983 €	1 097 €	1 745 € (+1,8%)	335 € (+1,8%)
Nancy	35	1 912 €	+3,8%	+46,0%	24	1 036 €	876 €	1 597 € (+2,3%)	315 € (+12,1%)
Nantes	43	1 867 €	+1,6%	+48,4%	23	974 €	893 €	1 623 € (+1,6%)	244 € (+1,7%)
Nice	32	1 919 €	+1,9%	+41,0%	23	937 €	982 €	1 659 € (+1,8%)	260 € (+2,4%)
Nîmes	3	2 211 €	+2,1%	+31,7%	27	1 059 €	1 152 €	1 835 € (+1,7%)	376 € (+4,2%)
Orléans	47	1 854 €	+2,9%	+38,5%	23	808 €	1 046 €	1 563 € (+1,9%)	291 € (+8,6%)
Paris	108	1 239 €	+1,8%	+56,2%	13	552 €	687 €	1 063 € (+1,8%)	176 € (+1,7%)
Perpignan	18	2 009 €	+2,2%	+49,1%	26	960 €	1 049 €	1 650 € (+2,1%)	359 € (+2,6%)
Reims	62	1 763 €	+2,1%	+63,7%	23	811 €	952 €	1 525 € (+1,3%)	238 € (+7,7%)
Rennes	59	1 788 €	+2,6%	+59,4%	22	1 007 €	781 €	1 527 € (+2,2%)	261 € (+4,8%)
Rouen	70	1 716 €	+2,6%	+37,7%	22	801 €	915 €	1 330 € (+2,0%)	386 € (+4,6%)
Strasbourg	100	1 449 €	+2,1%	+43,2%	18	764 €	685 €	1 275 € (+2,2%)	174 € (+1,8%)
Toulon	27	1 941 €	+1,7%	+44,7%	24	930 €	1 011 €	1 724 € (+1,7%)	217 € (+1,9%)
Toulouse	82	1 638 €	+2,4%	+41,8%	20	765 €	873 €	1 286 € (+1,9%)	352 € (+4,5%)

MON MÉTIER, C'EST SANS CLICHÉS!

La Jeune Chambre Économique de Metz (JCE) a organisé le mois dernier l'opération « Mon métier, c'est sans clichés! » permettant d'apporter à des collégiens un nouvel éclairage sur des orientations ou des métiers originaux.

Soixante collégiens issus des établissements de la région messine ont découvert en novembre, pendant une journée, des entreprises ou des administrations pour lesquelles ils n'avaient jamais porté d'intérêt spécifique, ou qu'ils connaissaient mal. À l'initiative de cette expérience en partenariat avec l'Éducation Nationale, la Jeune Chambre Économique (JCE) de Metz, et tout particulièrement sa présidente, Eléonore Rauber: « Les collégiens ont participé à l'opé-

ration sur la base du volontariat. Cela leur donne la possibilité de prendre une journée entière pour découvrir un nouvel univers professionnel, et peut-être générer des vocations! ». Afin d'étayer son action, la JCE a basé son action sur des statistiques de l'INSEE pour analyser les préjugés sur l'opposition entre métiers masculins et métiers féminins.

C'est ainsi que trois collégiennes se sont intéressées à l'Armée de

Terre, à travers une journée de découverte des métiers de l'armée au 3^e Régiment de Hussards, avenue de Blida. Le capitaine Éric Camus a témoigné de son vif intérêt pour cette démarche: « C'est une formule attrayante pour nous: en une seule journée, nous faisons découvrir le monde militaire à des collégiennes qui ont choisi de venir ici. La palette de carrières possibles est large: secrétariat, gestion humaine ou financière, et aussi personnel de combat ».

Autre lieu, autre univers, avec Rayan, collégien, qui lui a décidé d'expérimenter les métiers de la coiffure en passant cette journée chez Jacques Thill, coiffeur-visagiste du centre-ville de Metz: « j'ai accepté de participer par déontologie: il faut former des jeunes si l'on veut disposer de collaborateurs plus tard. Je propose déjà des formations d'alternance donc j'ai été très sensible à ce sujet ». ■

TÉMOIGNAGES



Fatih, Mélissa et Mia,
Collégiennes à Louis Armand et Hauts de Blémont.

Fatih, Mélissa et Mia ont été marquées par « les véhicules de combat, comme les tanks » au sein desquels elles ont pu prendre place. « J'ai même pu actionner la tourelle et voir à travers le viseur », s'est exclamée Fatih. « Je ne pensais pas qu'une base militaire était si grande, avec autant d'équipements », a indiqué Mia. « On a au moins pu constater de nos propres yeux comment les choses s'organisent ici », conclut Mélissa.



Rayan,
Collégien à Louis Armand.

/// Ma cousine est coiffeuse et je voulais voir par moi-même comment était ce métier. J'ai toujours aimé coiffer les gens et chercher le style qui leur convient le mieux, mais je n'ai jamais vraiment eu l'occasion de découvrir cet univers. Aujourd'hui, c'est chose faite, et je pense que la coiffure peut être une voie pour moi. ///

LE VISAGE NEUF DU MOYEN PONT

Une phase spectaculaire des travaux d'élargissement du Moyen Pont vient de s'achever avec la mise en place des voûtes de l'ouvrage. Dans quelques mois, le pont retrouvera toute sa splendeur. Sa largeur adaptée lui permettra d'accueillir de manière optimale les bus METTIS et les autres modes de transport.

Lorsque le Moyen Pont élargi sera livré au printemps 2013, 270 tonnes de ferrailage et 2 825 m³ de béton auront été mis en œuvre pour ces travaux, sans nécessiter la mise à sec de la Moselle. Cette véritable prouesse technique aura été rendue possible grâce au choix de préfabriquer un grand nombre d'éléments structurels, acheminés jusqu'au chantier, puis posés comme un jeu de construction. Ces éléments formeront une coque, qui sera remplie de béton et de remblais, jusqu'à atteindre le niveau de la voie METTIS.

DE PLUS BEAUX ATOURS

La nouvelle façade du Moyen Pont bénéficie d'un réel bond en avant qualitatif. En effet, les blocs formant la bordure des voûtes (claveaux), jusqu'alors simulés par un simple enduit coloré ou de minces plaquages, seront désormais en pierre de Jaumont (entre 15 et 20 cm d'épaisseur), minutieusement choisie dans les veines les plus résistantes de la célèbre carrière. Le pont sera également embelli

par un parement de grès gris, lui aussi formé de blocs épais de 15 cm, en remplacement du fin plaquage initial. La tourelle d'angle sera remontée à l'identique et servira d'appui à la passerelle en encorbellement. Elle bénéficiera, elle aussi, d'un parement de pierres de taille en grès gris, ainsi que d'ornements en pierre de Jaumont. Ce traitement sera également appliqué aux avant-becs qui protègent les piles de la force du courant.

UN AGENDA BIEN REMPLI

D'ici la fin des travaux au printemps 2013, un certain nombre d'étapes restent à venir : l'achèvement des tympanes, la pose des derniers ferrailages, le coulage du béton, la réalisation de travaux d'étanchéité et le remblaiement. Les corniches existantes seront récupérées ; les plus abîmées seront sculptées dans une pierre identique et l'ensemble sera repositionné avant d'accueillir le parapet, lui aussi démonté préalablement. Puis, dans une dernière étape, le coulage de la dalle METTIS et la création de la chaussée au-

tomobile, des trottoirs et des pistes cyclables signeront la fin des travaux de génie civil.

UN PONT POUR TOUS

Symbole du passage de METTIS en bordure de l'hypercentre et de l'harmonisation entre un mode de transport moderne et le patrimoine messin, le Moyen Pont offrira, avec ses huit mètres supplémentaires, une vraie qualité d'usage pour tous : deux larges trottoirs, deux pistes cyclables, une double voie METTIS et la voie automobile entrante, déjà intégrée au plan de circulation actuel. ■



Retrouvez le dossier complet concernant les travaux du Moyen Pont sur le site de la Ville : metz.fr/moyenpont ou en scannant le code QR ci-contre.

DES AIDES POUR HABITER MIEUX

La Ville de Metz propose aux propriétaires de réduire leurs factures d'énergie en augmentant l'aide aux travaux de rénovation thermique dans la cadre du programme «Habiter Mieux».

Si vous avez envie de baisser vos dépenses énergétiques mais que le prix des travaux d'aménagement est trop important pour votre budget, le dispositif «Habiter Mieux» est peut-être la réponse que vous attendiez. «Habiter Mieux» est un programme permettant de réaliser vos travaux de rénovation thermique grâce à une aide financière et un accompagnement personnalisé. Le but est de réduire les consommations d'énergie durablement.

RÉUNION D'INFORMATION

Vous êtes propriétaire d'un logement, vous souhaitez améliorer sa performance énergétique, le rénover ou le louer...

Venez à la rencontre d'Isabelle Kaucic, Adjointe au Maire de Metz, chargée du Logement et de l'Habitat pour en discuter, le mercredi 19 décembre à 18h au grand salon de l'Hôtel de Ville, Place d'Armes. Entrée libre

Mis en place par l'État et en partenariat avec Metz Métropole et le Conseil Général de la Moselle, «Habiter Mieux» est soutenu par la Ville de Metz qui apporte une contribution financière supplémentaire de 500 euros à votre projet. Isabelle Kaucic, Adjointe au Maire, chargée du Logement, explique cette démarche: «Notre stratégie s'inscrit dans la politique globale de l'Agenda 21 avec une entrée sociale: cette aide s'adresse aux propriétaires occupants dans une recherche d'économie d'énergie. J'y vois trois avantages: la préservation des ressources énergétiques, la garantie d'un logement durable et un moteur pour l'activité économique locale.»

Un accompagnement personnalisé vous permettra d'élaborer un projet de travaux et monter votre dossier de financement. 17 dossiers ont été commissionnés par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) en un an pour la Ville de Metz sur la quarantaine de dossiers acceptés.

«HABITER MIEUX»: LE BON PROFIL

- Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire;
- Vous avez un niveau de revenu inférieur à 11 358 euros pour un occupant ou 16 611 euros pour deux occupants;

- Votre logement a plus de 15 ans et n'a pas bénéficié d'un autre financement de l'État depuis 5 ans;
- Les travaux garantissent une amélioration de la performance énergétique de votre logement d'au moins 25%. ■

L'ensemble des critères est disponible sur anah.fr

Si vous réunissez les critères, vous devez vous adresser au CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle), 24 rue du Palais - 03 87 75 32 28

TÉMOIGNAGE

Huguette Grandidier,
bénéficiaire du programme
«Habiter Mieux».

“ Je trouvais que ma maison était mal isolée, je payais toujours des factures de gaz très importantes. Fin 2011, un opérateur du CALM m'a aidé à constituer mon dossier. Début 2012, mon toit a été totalement calfeutré avec de la ouate de cellulose et trois fenêtres ont été remplacées. Si je n'avais pas eu cette aide, je n'aurais pas fait ces travaux. ”



Ci-dessus : Huguette Grandidier sur le balcon de sa maison de Metz-Borny, est heureuse de ses nouvelles fenêtres garantissant une meilleure isolation et des économies importantes.

NEUF JEUNES AU SERVICE DE LA VILLE

Entré en vigueur en mai 2010, le service civique vise à développer l'engagement citoyen dans une démarche d'accompagnement par les organismes d'accueil. Depuis septembre dernier, neuf personnes en service civique ont rejoint les équipes de la Mairie de Metz.

L'engagement du service civique concerne les jeunes de 16 à 25 ans. Il implique l'accomplissement d'une mission d'intérêt général d'une durée de 6 à 12 mois, dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence. Son objectif est de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences, tout en se mobilisant face aux défis sociaux et environnementaux d'aujourd'hui.

Metz Mag a rencontré ces nouvelles recrues pour en savoir plus sur leurs projets et leurs motivations. ■

TÉMOIGNAGE



Laëtitia, 24 ans
au Pôle Propreté Urbaine.

/// Après l'obtention d'un MASTER en environnement, j'ai travaillé en CDD, puis j'ai décidé de m'engager dans une mission d'intérêt général. J'ai découvert sur le site dédié au service civique* que la Ville recherchait des jeunes gens. Aujourd'hui, au sein du pôle Propreté Urbaine, je mets en place, en lien avec Metz Métropole, des animations visant à sensibiliser les enfants au respect de la propreté dans la rue et plus largement de l'environnement. //



Fatima et Marie,
Fatima, 22 ans est en Master d'Administration économique et sociale.
Marie, 20 ans, prépare le concours d'infirmière pour devenir puéricultrice.

/// Nous avons réalisé un questionnaire à destination des enfants afin d'évaluer la manifestation «Écolier au Spectacle». Nous aimerions aussi mettre en valeur l'intergénérationnel, en amenant des seniors dans les écoles pour raconter des histoires. Le service civique correspond à une véritable mission d'intérêt général qui nous permet de côtoyer des univers dans lesquels nous voulons évoluer. //

Gaëtan et Alyson,
Gaëtan, 18 ans passe le concours pour devenir pompier.
Il travaille en binôme avec Alyson, 22 ans, qui est en Licence Arts du Spectacle.

/// De notre côté, nous avons un projet avec la Fédération Française de Randonnée. Nous souhaitons apprendre aux enfants à créer leur propre chemin parcouru chaque midi de l'école au restaurant scolaire, et à mettre en place leur propre signalétique. //

Anthony, 21 ans.

/// J'ai fini mes études l'été dernier et j'ai intégré l'École des Sports en service civique en septembre. Je voulais rester actif en attendant de trouver un emploi en CDI. J'ai choisi le domaine des sports car je suis déjà éducateur dans un club de tennis et j'aimerais continuer à travailler dans ce domaine. //

Delphine, 20 ans.

/// Je suis encore étudiante à la fac de sports pour travailler dans la gestion d'événements et de structures. J'ai connu le service civique à la fac et j'ai décidé de tenter ma chance en tant que médiatrice sportive. Je suis déjà très active dans le domaine sportif car je fais partie d'un club de handball. //

Maxime, 22 ans.

/// Après mes études en mécanique et des jobs dans divers domaines, je ne trouvais pas forcément ma voie. J'avais déjà encadré des jeunes en sports. Ma mère m'a alors parlé de ce service civique et j'ai postulé. Cette expérience me donnera sans doute l'opportunité de trouver un emploi dans ce domaine, soit dans l'administration, soit dans une association. //

*service-civique.gouv.fr

L' expression des groupes politiques

«UN DESTIN POUR METZ»



LES SOUFFRANCES DE «METZ LA COMMERÇANTE»

Quand l'hiver approche, les villes s'illuminent de mille scintillements pour contenir nos angoisses et faire rêver les enfants. C'est la fête des lumières pour les juifs, la naissance d'un sauveur pour les chrétiens, la fête des enfants pour les familles, l'espoir de plus de fraternité pour tous.

C'est également le moment de partager des cadeaux et souhaiter faire plaisir. C'est donc aussi une période normalement plus faste pour le commerce de notre ville et où beaucoup travaillent plus, ou tout au moins souhaiteraient le faire.

Sans vouloir apporter une note pessimiste en cette fin d'année quand la ville est si parée et étincelante, comment ne pas s'inquiéter du commerce messin, et notamment celui du centre ville et du centre gare, alors que je préférerais me réjouir de cette période pour lui ?

Aux difficultés de conjoncture générale et de crise, la Municipalité a opté pour des mesures contre-productives que nous avons déjà évoquées : hausse d'impôts, hausse des tarifs publics en tous genres, hausse du prix des places de stationnement et restrictions de l'offre des places, feu vert accordé à de nouvelles implantations de commerces de périphérie...

La souffrance du commerce de centre se mesure aux nombres de locaux vacants en centre ville, mais aussi aux dépôts de bilans ou de redressements judiciaires enregistrés par le Tribunal de Commerce : la quasi-totalité des commerces de l'avenue de Strasbourg, de la route de Thionville, et un commerce sur deux au Centre Saint-Jacques sont morts ou à l'agonie.

La ville est, pour beaucoup, impraticable en raison des travaux, et l'on constate une chute de plus de 15% de la fréquentation des parkings pour les voitures, mais l'accès est aussi plus difficile en ce qui concerne les transports en commun (suppression de lignes, d'arrêts de bus, retards...).

Il fallait, pour compenser ces difficultés, des mesures fortes, comme nous l'avons déjà proposé au Conseil Municipal : instituer la gratuité des transports publics et des parkings certains jours -pour marquer les esprits-, mieux communiquer sur nos attraits commerciaux -et il y en a- et ... ne pas ouvrir tous les chantiers en même temps. Il fallait surtout mettre la priorité sur les affaires économiques, ce qui n'est pas le cas depuis si longtemps. Le commerce donne vie à la ville. Fin d'année d'espoir disais-je, alors espérons aussi pour lui, car nous croyons en notre ville.

Bonnes et douces fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Patrick Thil



Michèle Lety



Myriam Sagrafena



Khalifé Khalifé



Dominique Boh-Petit



Anne Stémart



Jérémy Aldrin

GROUPE MUNICIPAL «METZ DEMAIN»



METTIS: 150 ANS DE BILAN CARBONE NEGATIF

Fallait-il faire tout cela et couler autant de tonnes de béton pour faire circuler simplement des bus au gasoil (54 litres/100) sur des voies dédiées, telle est la question que vous vous posez sans doute.

Au-delà du (sur)coût, au-delà des problèmes de circulation dans la ville, c'est le patrimoine de notre cité bimillénaire qui est meurtri.

Marie-Jo Zimmermann

La ville souffre tout comme ses habitants car c'est le METTIS qui devrait s'adapter à la ville et non l'inverse.

En pleine crise économique, rendre inaccessibles les commerces sur une telle durée, voire définitivement pour certains, est-ce bien responsable ?

Est-ce bien raisonnable de faire le choix d'un bus trois caisses de 24 mètres de long (!) et de le faire passer dans le cœur de la ville aux rues étroites ?

Est-ce réellement un choix visionnaire que d'acquérir des bus hybrides qui roulent au gasoil, alors que ce dernier est désormais classé cancérigène par l'Organisation Mondiale de la Santé ?

Les travaux du Mettis ont généré plus de 55 000 tonnes de CO₂ alors même que ce système de transport ne va engendrer qu'une économie de 374 tonnes de CO₂ par an. Il faudra donc 150 ans à minima pour que les émissions évitées par le report modal du Mettis ne deviennent «carbone positives» c'est à dire supérieures aux émissions générées par la conception du Mettis.

La vérité c'est que nous avons bel et bien un bus au diesel qui ne participe en rien à la diminution de la consommation des énergies fossiles. Consciente d'ailleurs de son mauvais choix technique, la Municipalité suggère déjà, alors que Mettis n'est même pas en place, le remplacement dans 10 ans de toute la flotte de bus (35 millions d'euros) pour passer au tout électrique.

Alors que Metz était pionnière de l'écologie urbaine elle n'est pas encore entrée dans l'ère du développement durable et encore moins dans l'ère des économies.



Christian Antoine



Nathalie Colin Oesterle



Emmanuel Lebeau



Martine Nicolas



Anne-Noëlle Quillot



Alain Hethener

GROUPE «ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE METZ»



UNE GESTION SAINES ET POUR L'AVENIR

Grace à notre action, et pour la troisième année consécutive, il n'y a aucune augmentation de la fiscalité locale. Notre ville se distingue avec un niveau de taxe d'habitation et de taxe foncière en bas des classements: 409€ par habitant à Metz contre 531€ pour la moyenne nationale. Depuis 2008, notre gestion se caractérise par une maîtrise des coûts de fonctionnement (1091€ par habitant à Metz contre 1139€ pour la moyenne nationale) et un faible niveau d'endettement, 100€ par habitant contre 1088€ pour des villes de même importance.

Une gestion saine et performante

Notre gestion saine et performante est accompagnée d'une politique volontariste et dynamique. Le débat d'orientation budgétaire a été l'occasion pour notre majorité de tracer le cap pour l'année 2013: d'avantage de proximité, de solidarité et de partage mais aussi le maintien du niveau des investissements, de l'emploi et la création de richesse. L'opposition messine, comme depuis 2008, a choisi la caricature, la critique systématique et de tourner le dos aux projets d'avenir comme le Mettis ou à l'accompagnement du tissu associatif.

Une politique volontariste et dynamique

Le budget d'investissement: + 17% entre 2007 et 2012, nous permet des actions nombreuses (351€ par habitant à Metz contre 284€ pour la moyenne nationale) au service des messins: amélioration des cantines scolaire, du périscolaire, accompagnement de la jeunesse et des étudiants, un soutien au monde associatif important (+ 32% depuis 2008) parce que vital pour le lien social et le vivre ensemble. Enfin, nous menons une politique dynamique pour l'attractivité économique et urbanistique de la ville par le développement des ZAC.

Notre majorité affiche en 2013 une ambition pour offrir encore plus de services à tous et continuer à préparer l'avenir. A la veille de la période des fêtes, **je vous souhaite au nom de notre majorité d'agréables fêtes de fin d'année.**

Hacène LEKADIR

Conseiller délégué à la vie étudiante
Président du groupe
Ensemble pour l'Avenir de Metz
<http://www.metzavenir.net>



CRÉER DE L'EMPLOI ET FIXER LA POPULATION: LA CLÉ DE VOUTE DE NOTRE STRATÉGIE MUNICIPALE

Le débat d'orientation budgétaire et le budget 2013 se déroulent dans un contexte où inégalités et pauvreté ne cessent d'augmenter touchant particulièrement les jeunes et les séniors. Les chiffres du chômage du mois d'octobre qui affichent une hausse de 1,9% en un mois en Lorraine et de 2,2 en Moselle en témoignent.

La politique d'austérité appliquée en Europe aux collectivités locales n'est pas le bon choix car par leurs investissements les villes jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'emploi et du développement économique.

Si la ville de Metz résiste mieux que le reste de la Lorraine en termes d'emplois, si elle agit concrètement face au déclin démographique commencé bien avant l'arrivée de la gauche, c'est parce que depuis 4 ans nous avons une stratégie d'investissements en hausse de 17% en comparaison avec le taux de réalisation de l'ancienne équipe municipale.

Les élus communistes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Danielle BORI, Laure DUPONT, Jacques MARECHAL, Gilbert KRAUSENER



METZ RADIEUSE

Le Marché de Noël vient d'ouvrir ses volets, conférant à la ville un air bien particulier, apportant à chacun son lot de magie et toujours plus de féerie. Les fontaines lumineuses et musicales donnent une nouvelle note à la place de la République, accompagnées d'une grande roue encore plus haute et de nouvelles animations tout au long de ce mois de décembre.

Un phénomène, 2^{ème} Marché de Noël de France, drainant chaque année plus de visiteurs, emplissant encore davantage les parkings et les boutiques de notre jolie cité. Metz rayonne, illumine bien au-delà de ses frontières. Pas du folklore, une véritable action au service de notre commerce, de notre population. **Celui-ci contribue à l'attractivité de la ville**, à son dynamisme économique. Durant son premier week-end, toutes les rues du centre-ville étaient pleines de chalands et débordantes de bonne humeur.

Que ce temps de fête soit une parenthèse, un moment heureux pour toutes et tous, contribuant au bien-être commun et personnel.

Stéphane Martalié Conseiller municipal - CENTRE
Vice-président du Groupe Ensemble Pour l'Avenir de Metz



LE MOMENT DU D.O.B EST IMPORTANT:

Le Maire propose ses choix budgétaires publiquement et ces choix sont discutés et partagés. **Trois idées fortes** guident notre réflexion, **faciliter la vie du quotidien des Messins, préparer l'avenir** et construire des équipements écologiquement sobres compatibles avec nos ressources financières, surtout en fonctionnement, **partager, mutualiser nos moyens** au meilleur prix car nos besoins se ressemblent. **Étendre le chauffage urbain** à plus de foyers et d'entreprises, c'est faciliter le quotidien mais aussi anticiper la raréfaction des énergies fossiles et assurer une part de notre indépendance énergétique. L'auto-partage, projet modeste, mais efficace aujourd'hui et nécessaire demain, montre que l'on peut partager des équipements avec nos voisins proches pour préparer un avenir durable et solidaire. Pour mieux y parvenir, peut-être faudrait-il ne rien faire aujourd'hui d'inutile et coûteux demain. Autrement dit **être efficace sans manquer ni d'exigence, ni d'ambition!**

Brigitte LEBLAN, René DARBOIS Les Verts
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

MA VILLE LOISIRS

p. 34-41

À LA UNE

ÉVÉNEMENT

SPORT

CULTURE

NATURE

MA VILLE PRATIQUE

p. 42-43

QUESTION PRATIQUE

BON PLAN

CONTACTS UTILES



UN NOËL MAGIQUE

Les marchés de Noël de la Ville de Metz vous invitent à un parcours rempli de découvertes, d'émotions et de féerie. Petits et grands, venez retrouver l'émerveillement, les lumières et les saveurs d'un Noël magique et authentique.

Cette année encore, les chalets décorés, installés sur la place Saint-Jacques, la place Saint-Louis et la place de la République proposent des idées de cadeaux originaux. Bijoux, objets de décorations et autres produits artisanaux, vous trouverez de quoi faire plaisir à votre famille ou vos amis. Profitez également d'une balade aux marchés de Noël pour vous restaurer : entre les petits gâteaux, le vin chaud ou encore les sandwichs au foie gras et les huîtres, chacun trouvera son bonheur ! Bien évidemment, les enfants ne sont pas oubliés en cette période de fêtes. Le Père Noël les attend au forum du Centre Saint-Jacques, au milieu de la banquise, peuplée d'ours polaires, de pingouins et de pêcheurs.

LA PLACE MAGIQUE DE LA RÉPUBLIQUE

La grande roue, haute de 60 mètres, est de retour sur la place de la République.

Elle offre une vue imprenable sur la ville, parée de ses plus belles lumières et sur son riche patrimoine. Toujours sur la place, la patinoire de 1 000 m² vous entraînera dans d'inoubliables glissades pour la plus grande joie des petits et des plus grands. Et grande nouveauté, cette année : les Fontaines Symphoniques. Ce spectacle éblouissant de sons et lumières met en scène des jets d'eau allant jusqu'à 40 mètres de haut. À découvrir absolument ! Pour profiter pleinement de ces amusements, le marché de Noël quittera la place de la République à la fin des vacances scolaires, le dimanche 6 janvier 2013. À noter que les marchés, place Saint-Louis et Saint-Jacques prendront fin le dimanche 30 décembre.

LES SURPRISES ARTISTIQUES

Depuis le 1^{er} décembre, les portes du calendrier d'Avent Scènes s'ouvrent chaque soir pour vous offrir de belles proposi-

tions artistiques. Les mardis 11 et 18 décembre, l'Office de Tourisme vous fera découvrir Metz, comme vous ne l'aviez encore jamais vue, avec des visites enchantées. Jeudi 13 décembre, vous pourrez assister aux répétitions de « My Fair Lady » à l'Opéra-Théâtre ou encore venir écouter des histoires de Noël, contées par Stéphane Kneubuhler à la cathédrale de Metz. Retrouvez l'intégralité de ces rendez-vous proposés par Moselle Arts Vivants, Metz Métropole et la Ville de Metz sur le site Internet : noelsdemoselle.fr.

Pour ces fêtes de Noël, tous les parkings sont ouverts. Un parking provisoire est mis en place sur la place d'Armes jusqu'au 6 janvier.

Les commerces de la ville sont ouverts exceptionnellement les dimanches 9, 16 et 23 décembre. ■

Plus d'infos : metz.fr





Ruedi Baur est venu spécialement à Metz pour présenter son travail.

UNE SIGNALÉTIQUE POUR RACONTER METZ

Depuis quelques mois, une nouvelle signalétique touristique s'est insérée dans le paysage messin pour guider avec élégance habitants et touristes à travers la ville et son histoire.

Lors de l'ouverture du Centre Pompidou-Metz en 2010, une signalétique touristique et événementielle avait été installée afin de relier symboliquement le centre-ville et l'institution culturelle. Deux ans plus tard, le travail du designer franco-suisse Ruedi Baur et de son cabinet Integral s'est répandu et décliné dans toute la ville. Esthétiques et pratiques, ces jalons guident les curieux dans les rues de la ville à travers huit parcours et sont complétés parfois par des précisions historiques et patrimoniales sur des lieux ou des bâtiments remarquables. Se différenciant de la signalétique temporaire qui adoptait des couleurs pastels, la signalétique définitive se décline en blanc avec des touches de couleurs vives. Le mobilier blanc des mâts, simple ou double,

se trouve ainsi rehaussé d'une couleur peinte sur la tranche et à l'intérieur des lettrages, choisie en fonction de l'environnement.

LANGAGE VISUEL ET HISTOIRE DU PATRIMOINE

Accueilli en gare de Metz lundi 12 novembre par Thierry Jean, Adjoint au Maire, chargé du développement économique, Ruedi Baur a ensuite rejoint la place d'Armes à pied. L'occasion de découvrir *in situ* les éléments qu'il a dessinés et de commenter ses créations: «J'ai voulu créer des supports qui racontent une histoire, des jalons légers qui permettent d'orienter les curieux et reliés par une sorte de langage visuel cheminant à travers la Ville». Dès 2009, la Ville

de Metz a estimé que la réponse à la problématique d'information et d'orientation ne relevait pas du dessin d'une famille de supports d'information qui seraient multipliés de manière uniforme à travers la ville. Le code couleur de chaque panneau a d'ailleurs été pensé en fonction de son implantation: «Nous avons observé des photos des lieux où chaque panneaux seraient implantés afin de déterminer quelles combinaisons s'inséreraient le mieux dans le paysage. Nous avons utilisé une vingtaine de teintes allant jusqu'au fluo!», confie Ruedi Baur, à niveau des panneaux installés place Raymond Mondon. D'autres installations compléteront cette signalétique en 2013, avec la mise en place de mobiliers marquant le plateau piétonnier, mais aussi des auvents typographiques pour le marché couvert. Écrire la ville à partir de ce qu'elle est, en se glissant dans le contexte, en le révélant et en essayant de le valoriser, tel est le concept de ce nouveau système d'information et d'orientation. Une approche poétique pour une lecture originale de la ville de Metz et ses richesses. ■

1942, L'ANNÉE TERRIBLE

Le 28 novembre dernier, la Ville de Metz a reçu Annette Wiewiorka, historienne et directrice de recherche au CNRS (ci-contre). Cette spécialiste de la Shoah a présenté une conférence dans le cadre de la commémoration de l'année 1942, sous l'égide du ministère de la Défense et du Mémorial de la Shoah.

Metz Mag *Votre conférence est intitulée « 1942, année terrible ». En quoi cette année fut encore plus terrible que les autres ?*

Annette Wiewiorka Pour les Juifs d'Europe, c'est bien l'année terrible. Elle s'ouvre en janvier par la conférence de Wannsee qui s'emploie à organiser la « Solution finale ». Elle voit la construction et la mise en service des « centres de mise à mort : Chelmno, Sobibor, Belzec, Treblinka sur ce qui était la Pologne désormais entièrement aux mains des nazis. En ce qui concerne la France, c'est le départ le 27 mars 1942 d'un premier convoi de représailles vers Auschwitz, mais surtout la grande rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942 et la livraison aux nazis de 10 000 Juifs de zone libre par le gouvernement de Vichy. Tous seront très vite déportés vers Auschwitz et assassinés dès leur arrivée pour la majeure partie d'entre eux.

M.M. *Vous avez récemment publié avec Michel Laffitte, un livre racontant « À l'intérieur du camp de Drancy » (éd. Perrin), récemment récompensé au Salon*

du livre de Woippy. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce symbole français de la déportation des Juifs ?

A.W. Le titre de notre ouvrage indique que nous avons voulu connaître ce que fut la vie des Juifs à Drancy, en cernant au plus près ce qu'ils vécurent, sentirent, comprirent grâce à de nouvelles archives, notamment diverses correspondances mises au jour récemment. Drancy a été d'abord un camp de représailles pour hommes juifs, quand, après l'entrée de troupes allemandes en Union Soviétique (22 juin 1941) les nazis s'imaginèrent que les Juifs étaient derrière chaque acte de résistance. À partir de l'été 1942, il fut un camp de transit où certains ne passèrent que quelques jours, voire quelques heures. Les Allemands décidaient de qui devaient y être internés ou déportés, mais il était alors gardé à l'intérieur comme à l'extérieur par des forces de l'ordre françaises. En juin 1943, Aloïs Brunner met hors du camp les Français et le transforme en camp de concentration tout en en faisant un lieu d'impulsion des arresta-



tions. 67 000 des quelque 76 000 déportés juifs de France passèrent par Drancy.

M.M. *Votre intervention est réalisée sous l'égide de la Licra et du Mémorial de la Shoah qui œuvre dans la transmission de l'histoire et la mémoire de la Shoah aux jeunes générations. En quoi est-ce primordial de les sensibiliser ?*

A.W. J'ai longtemps été professeur de lycée et de collège, et je pense que l'enseignement de l'histoire en général et celle du génocide des Juifs en particulier sont essentiels. Des associations

œuvrent pour maintenir la mémoire, et en ce qui concerne la Licra, à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Nous autres, historiens et enseignants, œuvrons à l'écriture des pages de l'histoire qui n'ont pas été encore écrites, comme Michel Laffitte et moi-même l'avons fait pour Drancy, et à l'enseignement dont l'objectif est de permettre aux jeunes de se situer dans l'histoire des hommes et d'acquérir une capacité d'analyse du passé. ■

EN BREF

L'inauguration du stade Dezavelle

Le Maire de Metz, Dominique Gros et Belkhir Belhaddad, Adjoint délégué aux Sports, ont procédé, le 10 novembre dernier, à l'inauguration des travaux d'adaptation et d'aménagement du stade Dezavelle.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme d'investissement 2011 des équipements sportifs s'élevant à 1 899 000 euros. La mise en accessibilité du bâtiment accueillant les vestiaires a bénéficié d'une subvention du Centre National pour le Développement du Sport pour un montant de 17 224 euros. Débutés

en janvier dernier, ces travaux ont fait l'objet d'une concertation entre le club Athlétisme Metz Métropole et le FC Metz, et ont été validés par les instances fédérales.

Ils concernaient l'aménagement d'un terrain de football et la rénovation des vestiaires. Situé à proximité du stade Saint-Symphorien, de la plaine de jeux et du centre de formation du FC Metz, d'établissements scolaires secondaires du quartier Nouvelle Ville et du complexe sportif Saint-Symphorien, le stade Dezavelle bénéficie d'une situation géographique privilégiée, accessible aux sportifs de tout niveau.

LE RENDEZ-VOUS DES PONGISTES DE DEMAIN



Les 22 et 23 décembre, le complexe sportif Saint-Symphorien accueillera l'édition 2012 des Internationaux Jeunes, compétition organisée par le club de Metz Tennis de Table et le Comité Départemental de la Moselle.

Cette compétition, qui en est bientôt à sa 30^e édition, voit chaque année, les meilleurs pongistes de l'ouest européen venir s'affronter et jauger leur progression. Elle concerne les jeunes des catégories allant de poussins à cadets filles et garçons. Réparti dans 12 tableaux différents, dont six en filles et six en garçons, chaque joueur est assuré de jouer de nombreux matchs contre des adversaires d'un âge le plus proche possible. Ainsi, 150 joueurs et autant d'officiels et entraîneurs sont attendus à Metz pour ce dernier week-end de compétition de l'année. La compétition accueille une vingtaine de délégations dont quatorze étran-

gères. On notera la présence de formations suisses, allemandes, belges ou encore luxembourgeoises et la participation de huit Messins.

RÉPÉTITION GÉNÉRALE

À moins de trois mois de la troisième édition du Circuit Mondial, qui se tiendra à Metz, du 6 au 10 mars, au complexe Saint-Symphorien, ces Internationaux Jeunes auront, pour les organisateurs, un goût de répétition générale avant la lourde organisation et réception des meilleurs juniors mondiaux qui viendront une nouvelle fois en découdre lors de cet Open Premium de tout premier ordre. ■

TÉMOIGNAGE



Arthur Huber, 11 ans, du club Metz TT est un des espoirs du Tennis de Table messin. Il participera à ces Internationaux.

Son palmarès :

- Champion de Lorraine des moins de 11 ans (2012)
- Champion de France Inter-clubs des moins de 11 ans (2012)
- Champion de France des clubs formateurs au Challenge National Bernard Jeu avec Metz TT (2012)

/// Cette compétition est importante pour moi. J'ai déjà participé à des Internationaux en Alsace, cette année et je suis content que cette fois-ci, cela se passe à Metz. Cela permettra à mes grands-parents et mes amis de venir me voir jouer. Pour moi, les compétitions m'offrent la possibilité de montrer mes capacités. Je me donne toujours à fond et je prends les entraînements très au sérieux, car j'ai vraiment envie de progresser. Depuis la rentrée, je suis en section sportive au collège Arsenal, ce qui me permet de m'entraîner plus de 2h30 chaque jour. ///

50 ANS D'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE

EN BREF

Le Traité de l'Élysée, signé en 1963, a marqué le début de la réconciliation, puis de l'amitié entre les deux nations. À l'occasion de son cinquantenaire, la Ville de Metz met un coup de projecteur sur les manifestations franco-allemandes attendues pour 2013.

Le traité de l'Élysée est un traité bilatéral entre la République fédérale d'Allemagne et la République française signé au palais de l'Élysée le 22 janvier 1963 par le chancelier allemand Konrad Adenauer et le président français Charles de Gaulle. Il fixe les objectifs d'une coopération accrue entre l'Allemagne et la France dans les domaines des relations internationales, de la défense et de l'éducation. Dans la perspective de cette date anniversaire, le Ministère des Affaires Étrangères a souhaité faire une large place à tous les acteurs du dialogue franco-allemand, publics et institutionnels, ainsi qu'aux initiatives nouvelles, visant à présenter les relations franco-allemandes dans toute leur diversité et leur richesse.

À ce titre, la Ville de Metz, jumelée avec Trèves depuis 1957, membre du réseau QuattroPole depuis 2000, s'associe avec enthousiasme à la célébration du 50^e anniversaire en apportant sa contribution à travers un ensemble de manifestations culturelles, touristiques, sportives et environnementales. « J'ai souhaité qu'à cet occasion, Metz se mobilise pour intensifier et faire mieux connaître ses actions de coopération franco-allemande au sein de la grande Région. J'invite tout le monde à participer aux manifestations qui s'étendront jusque fin 2013 », a déclaré Dominique Gros, marquant l'engagement fort de la Ville pour cette date anniversaire.

Quelques exemples de manifestation à venir :

- rencontres sportives franco-allemandes (printemps 2013),
- festival QuattroPole « Place à la rue: festival sur les cultures urbaines » (juin 2013),
- HOP HOP HOP #4: Rencontre transfrontalières du spectacle à ciel ouvert (été 2013),
- Journées Européennes du Patrimoine sur le thème de l'histoire allemande de Metz (septembre 2013).

VILLE JUMELÉE METZ-TRÈVES - CONCOURS ARTE

La chaîne franco-allemande ARTE a récemment lancé un concours sur Internet pour élire le meilleur jumelage. Pour voter, il convient de se connecter sur le lien (voir ci-dessous). Les internautes ont jusque janvier pour élire les 32 premières villes jumelées. Ensuite, lors d'une deuxième phase, de janvier à mai, des contributions d'internautes pourront être envoyées pour faire gagner les villes. Enfin, de juin à juillet, un jeu en ligne permettra de départager les villes. Votez en ligne afin d'aider Metz à célébrer cette année franco-allemande dédiée au 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée! ■

Pour voter en faveur de Metz, connectez-vous sur tandems.arte.tv/fr/carte/#METZ

Metz représentée à Bordeaux

Le 16 novembre dernier, Dominique Gros était invité aux Rencontres nationales de Bordeaux organisées par le Ministère de la Culture et la Ville de Bordeaux, pour la commémoration du 50^e anniversaire de la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés.

Devant une assemblée nombreuse, composée d'élus de toute la France, le Maire est intervenu pour présenter le secteur sauvegardé messin qui se trouve « au cœur du projet urbain de Metz ». D'une superficie de 163 hectares, suite à son extension en octobre 2010, le secteur sauvegardé de Metz est désormais l'un des plus grands de France. Cette extension s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de protéger le patrimoine de la ville et de mieux faire connaître et reconnaître sa très grande richesse. Cette démarche vient également compléter l'obtention du label « Ville d'art et d'histoire » et la candidature de la ville de Metz pour une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.



COCTEAU, L'HÉRITAGE MESSIN

À l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Jean Cocteau, la Ville de Metz s'associe à la Ville de Luxembourg pour célébrer la mémoire de cet artiste qui a réalisé les vitraux de l'église Saint-Maximin. Une place à son nom sera inaugurée à proximité de la rue Mazelle en février 2013.

La Ville de Luxembourg démarre ce mois-ci une programmation consacrée à Jean Cocteau. L'artiste prolifique sera le dénominateur commun d'une série d'événements organisés dans la Grande Région, en partenariat avec les différentes institutions culturelles. La Ville de Metz s'est associée à cette programmation afin de mettre en lumière l'héritage patrimonial et culturel de Cocteau. Poète, artiste, graphiste, dessinateur, dramaturge et cinéaste, il compte parmi les artistes qui ont marqué le XX^e siècle et côtoyé la plupart de ceux qui animèrent la vie artistique de son époque. Il fut l'impresario de son temps, le lanceur de modes, le bon génie d'innombrables artistes et posa sa touche inspirée sur tout ce qu'il créa avec une grâce particulière, une originalité de tous les instants et une intuition rare. Cocteau insistait toujours sur le fait qu'il était avant tout un poète et que tout travail est poétique.

Metz a eu l'honneur d'être touchée par cette poésie, à travers l'Église Saint-Maximin de la rue Mazelle, dont Cocteau a réalisé quatorze baies en vitraux au début des années 1960. Masques africains, mythologies grecques et autres bestiaires chimériques illuminent l'église en son sein dans un kaléidoscope harmonieux et sublime. La Ville de Luxembourg organisera par ailleurs des visites guidées et commentées des vitraux afin que chacun puisse saisir pleinement toute la dimension du travail de l'artiste.

PLACE JEAN COCTEAU

L'ensemble des créations de Cocteau à Saint-Maximin a inspiré à Marie Antoinette Kuhn-Mutter un ouvrage nommé

«Le tact dans l'audace, c'est de savoir jusqu'où on peut aller trop loin.»
Jean Cocteau

«Les vitraux de Jean Cocteau à Metz». Ce livre illustré plonge le lecteur dans son univers : «Le résultat est à la mesure de sa

petite musique personnelle, de son inspiration foisonnante. Cocteau va réaliser quatorze baies d'une fantaisie débridée et à la fois rigoureuse. Une œuvre colorée, chatoyante et riche d'images». Metz s'apprête à dénommer la place située aux intersections de la rue Mazelle et du boulevard André Maginot comme «Place Jean Cocteau», en l'honneur de l'héritage culturel et patrimonial qu'il nous a légué. ■



Ci-contre : couverture du livre «Les vitraux de Jean Cocteau à Metz» par Marie-Antoinette Kuhn-Mutter aux éditions Serpenoise.



LE MOIS DE LA BIODIVERSITÉ

Pour ce dernier mois de l'année, la Ville de Metz est placée sous le signe de la biodiversité. Pour l'occasion, l'ouvrage « Metz, Ville de Nature » sera présenté le 11 décembre prochain au Cloître des Récollets où sera installée, jusqu'au 28 décembre, une exposition consacrée à la biodiversité.

L'exposition présente à la fois des photos réalisées par l'Association Régionale de Défense de l'Environnement par l'Image en Lorraine (ARDEI) et l'association Photo-Forum. L'objectif est de sensibiliser petits et grands par l'image, à travers la diversité des espèces et des espaces présents à Metz, en s'inscrivant dans la démarche de l'Agenda 21 menée par la Ville, avec l'élaboration d'une stratégie en faveur du développement de la biodiversité. Vous pourrez y découvrir l'illustration de six écosystèmes : la cathédrale, le parc du Pas du Loup, la balade entre Seille et Moselle, le sentier des vignes ainsi que les jardins de la ville.

METZ, VILLE DE NATURE

L'ouvrage « Metz, Ville de Nature » aux éditions Serpenoise, réalisé par les membres de l'ARDEI, met en valeur la ville en exposant l'importance et la qualité de la diversité de sa faune et de sa flore. Il s'inscrit dans la stratégie de développement durable établie dans le cadre de l'Agenda 21 avec ses trois priorités : mieux connaître la biodiversité présente sur le territoire messin, engager des actions de protection et de développement de la biodiversité et sensibiliser le grand public à l'importance de la nature en ville et de sa préservation. On y retrouve les espèces recensées lors de l'état des lieux débuté à Metz en juin 2011 et qui prendra fin au printemps prochain. ■

Plus d'informations : metz.fr

RENDEZ-VOUS À NOTER

THÉÂTRE

**VEILLÉE DU SAULCY
EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR**
MERCREDI 23 JANVIER - 20H
ESPACE BERNARD-MARIE KOLTÈS
Mise en scène par Nadège Coste
avec la collaboration artistique de Grégory Alliot
Compagnie Des 4 Coins

SPORT

**TOURNOI INTERNATIONAL
DE FOOTBALL EN SALLE
TIFOSS**
SAMEDI 15 & DIMANCHE 16 DÉCEMBRE
CAMPUS SUPÉLEC
2 RUE ÉDOUARD BELIN
Organisé par le Bureau des Sports de l'École Supélec
Plus d'infos : tifoss.rez-metz.supelec.fr

BIKE & RUN
DIMANCHE 16 DÉCEMBRE
BERGES DU PLAN D'EAU
Organisé par Metz Triathlon, Début des inscriptions à 8h
metz-triathlon.com

CONFÉRENCE

**LE VOTE ÉLECTRONIQUE
PROGRÈS DE LA DÉMOCRATIE ?**
JEUDI 10 JANVIER - 18H30
PETITE SALLE DES COQUELICOTS
1 RUE SAINT CLÉMENT
Café-Diplo des Amis du Monde diplomatique avec
Gabriel Michel, maître de conférences d'informatique
à l'Université de Lorraine-Metz

MUSIQUE

**MESSE DE MINUIT - CHARPENTIER
LE CONCERT LORRAIN**
VENDREDI 21 DÉCEMBRE - 20H
ARSENAL
Direction artistique : Stephan Schultz
Œuvres de Bach et de Charpentier

CHŒUR DU DÉPARTEMENT DE MUSIQUE
JEUDI 13 DÉCEMBRE - 20H30
ÉGLISE SAINT-MAXIMIN
Sous la direction de David Jacquard
Œuvres de Palestrina, Victoria, Gabrieli, Lassus,
Vecchi...

RETROUVEZ L'AGENDA COMPLET SUR METZ.FR

Question pratique

ÉTAT CIVIL

Comment obtenir un acte d'état civil ?

→ Les actes d'état civil sont principalement les actes de naissance, mariage et décès. La délivrance des actes est soumise au décret 97-852 du 16 septembre 1997. Ils sont à demander à la commune concernée par l'événement et au service central de l'état civil à Nantes pour les actes relatifs à des événements ayant eu lieu à l'étranger et qui concernent des ressortissants français de naissance ou ayant acquis la nationalité française.

- L'acte de décès est délivré à tout requérant, sur indication des nom et prénom du défunt, ainsi que la date du décès.

- Les actes de naissance ou de mariage, sans filiation, sont délivrés à tout requérant, sur indication du (des) nom(s), prénom(s) du (des) titulaire(s) de l'acte avec indication des noms et prénoms du ou des parents.

- Les actes de naissance ou de mariage, avec filiation, (copie ou extrait) ne sont délivrés qu'aux personnes autorisées par la loi, sur indication du (des) nom(s), prénom(s), du(des) titulaire(s) de l'acte, avec indication des noms et prénoms du ou des parents.

Les actes peuvent être retirés, sur présentation d'une pièce d'identité, au Service de l'État

Civil à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 8h à 16h, ou dans les Mairies de quartier, selon leurs horaires d'ouverture. Ils peuvent également être demandés par courrier, par fax au 03 87 55 56 67 ou en remplissant les formulaires disponibles sur metz.fr. ■

Service de l'État Civil de la Mairie de Metz
1 Place d'Armes
BP21025 - 57036 Metz CEDEX 1

Bon plan

Le Conseil des Seniors

→ La France et particulièrement la Lorraine, est entrée dans un cycle à long terme de vieillissement de la population. Aujourd'hui, la retraite ne veut pas dire retrait de la vie citoyenne. Au contraire, nombreux sont ceux qui veulent s'investir en mettant une partie de leur temps libre ou de leur expérience au service de leurs concitoyens.

Après le succès des dernières Assises Seniors, la Ville de Metz et le CCAS ont décidé de mettre en place un Conseil des Seniors. Cette instance sera une véritable force de réflexion et de proposition pour les seniors afin d'enrichir la décision publique. Le conseil sera composé d'une trentaine de membres de plus de 65 ans. Toute personne intéressée peut postuler auprès du CCAS, les membres du conseil seront désignés par la suite, par tirage au sort. Une assemblée sera convoquée deux fois par an en plénière. Ces réunions seront l'occasion de rassembler des experts ou autres invités permettant de réfléchir sur des thèmes chers aux seniors, ou encore se prononcer sur des dossiers de la Municipalité concernant cette tranche d'âge. Il sera possible également de faire des propositions d'amélioration des conditions de vie à la ville.

Le Conseil des Seniors s'appuie sur la Fédération des Villes et des Conseils des Sages dont le siège est à l'Hôtel de Ville de Coueron (44). ■

Renseignements et inscriptions jusqu'au 31 décembre :
03 87 75 33 12 / contact@ccas.mairie-metz.fr



MAIRIES DE QUARTIERS

Nouvelle Ville

1 rue de Bouteiller
03 87 55 59 10

Permanences

Élu : Sébastien Koenig

le dernier mercredi du mois de 14h à 16h ou sur rendez-vous au 03 87 55 51 61 ou skoenig@mairie-metz.fr

Police municipale

le jeudi de 13h45 à 15h15

Conciliateur de justice

le 1^{er} et 2^e lundi du mois sur rendez-vous et un mercredi sur deux de 10h à 12h sur rendez-vous auprès de la Mairie de quartier du Sablon

Magny

2 rue des Campanules
03 87 55 59 09

Permanences

Élues : Nathalie De Oliveira

sur rendez-vous au 06 22 62 63 98 ou ndeoliveira@mairie-metz.fr

Michèle Medoc

tous les mardis de 9h30 à 11h au 06 79 82 42 98 ou mmedoc@mairie-metz.fr

Sélîma Saadi

sur rendez-vous au 06 09 31 22 22 ou ssaadi@mairie-metz.fr

Police municipale

le jeudi de 8h30 à 10h

Conciliateur de justice

les 1^{er} et 2^e lundis du mois sur rendez-vous et un mercredi sur deux de 10h à 12h sur rendez-vous auprès de la Mairie de quartier du Sablon

Sablon

4/6 rue des Robert
03 87 55 59 08

Permanences

Élus : Sélîma Saadi

sur rendez-vous au 06 09 31 22 22 ou ssaadi@mairie-metz.fr

Stéphane Martalié

sur rendez-vous au 06 82 67 04 15 ou smartalie@mairie-metz.fr

Laure Dupont

le 1^{er} jeudi du mois ou sur rendez-vous au 06 09 66 47 24 ou ldupont@mairie-metz.fr

Police municipale

le jeudi de 10h30 à 11h45

Conciliateur de justice

le 2^e lundi de chaque mois de 10h30 à 12h sur rendez-vous et le mercredi de 10h à 11h sur rendez-vous

Bellecroix

12 bis rue d'Anney
03 87 55 59 03

Permanences

Élu : Patrice Nzihou

le mercredi de 9h à 12h
Rendez-vous au 06 09 16 07 72 ou pnzihou@mairie-metz.fr

Police municipale

le jeudi de 15h45 à 17h15

Conciliateur de justice

le 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois, de 9h à 12h sur rendez-vous

Borny/Grigy

4 boulevard de Provence
03 87 55 59 05

Permanences

Élus : Patrice Nzihou

le jeudi de 9h à 12h.
Rendez-vous au 06 09 16 07 72 ou pnzihou@mairie-metz.fr

Maryse Bresson

sur rendez-vous au 06 33 69 15 50 ou mbresson@mairie-metz.fr

Police municipale

le mercredi de 15h45 à 17h15

Vallières

3 rue des Bleuets
03 87 55 59 04

Permanences

Élu : Gilbert Krausener

sur rendez-vous au 06 82 43 87 95 ou gkrausener@mairie-metz.fr

Police municipale

le mercredi de 13h45 à 15h15

Queuleu / Plantières

1 rue du Roi Albert
03 87 55 59 07

Permanences

Élu : Claire Mertz

le mercredi matin sur rendez-vous au 06 31 68 62 01 ou cmertz@mairie-metz.fr

Police municipale

le mardi de 15h45 à 17h15

Conciliateur de justice

le 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois, de 9h à 12h sur rendez-vous

Grange-aux-Bois

1 rue du Bois de la Dame
03 87 55 59 06

Permanences

Élu : Marie Riblet

sur rendez-vous à mriblet@mairie-metz.fr

Police municipale

le mardi de 13h45 à 15h15

Centre-ville / les Iles

1 place d'Armes
03 87 55 50 00

Permanences

Élus : Olivier Payraudeau

jeudi, vendredi et sur rendez-vous au 06 27 27 46 23 ou opayraudeau@mairie-metz.fr

Christiane Pallez

sur rendez-vous au 03 87 75 98 23 ou cpallez@mairie-metz.fr

Conciliateur de justice

le 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois, de 9h à 12h sur rendez-vous pour le Centre-Ville et un mercredi sur deux de 10h à 12h pour les Iles, sur rendez-vous auprès de la Mairie de quartier de Devant-les-Ponts

Patrotte / Metz-Nord

76 route de Thionville
03 87 55 59 02

Permanences

Élu : Françoise Ferraro

le vendredi de 9h à 11h et sur rendez-vous au 06 15 85 25 93 ou fferraro@mairie-metz.fr

Police municipale

le mercredi de 10h30 à 11h45

Conciliateur de justice

un mercredi sur deux de 10h à 12h sur rendez-vous auprès de la Mairie de quartier de Devant-les-Ponts

Devant-les-Ponts

15 Chemin Sous-les-Vignes
03 87 55 59 01

Permanences

Élu : Catherine Oasi-Schaeffer

le 1^{er} mardi du mois de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous au 06 48 74 34 15 ou coasi-schaeffer@mairie-metz.fr

Police municipale

le mercredi de 8h30 à 10h

Conciliateur de justice

un mercredi sur deux de 10h à 12h sur rendez-vous

BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

Médiathèque du Pontiffroy

1 place de la Bibliothèque
03 87 55 53 33

Médiathèque Jean-Macé

2 boulevard de Provence
03 87 68 25 35

Médiathèque du Sablon

4/6 rue des Robert
03 87 55 59 34

Bibliothèque de Bellecroix

13 rue de Toulouse
03 87 75 14 00

Bibliothèque de Magny

44 rue des Prêles
03 87 62 72 63

Bibliothèque de la Patrotte

4 rue Paul Chevreux
03 87 30 18 52

PISCINES

Piscine olympique Lothaire

03 87 68 26 40

Piscine du square du Luxembourg

03 87 68 26 50

Piscine de Belletanche

03 87 55 59 62

ACCUEIL PÔLE DES LAURIERS

3 bis rue d'Anjou
03 87 55 55 98

AGORA METZ PATROTTE

Rue Charles Nauroy
09 66 02 73 91

ARCHIVES MUNICIPALES

1-3 rue des Récollets
03 87 68 25 70

METZ EMPLOI INSERTION

2 rue du Four du Cloître
03 87 68 26 29

POLICE MUNICIPALE

57 rue Chambière
03 87 55 55 22

Bureau des objets trouvés

03 87 55 83 08
03 87 55 83 09

CCAS

22- 24 rue du Wad Billy
03 87 75 33 12

MÉMO

Allo Mairie

N° vert : 0 800 891 891 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Allo Mettis

N° vert : 0 800 57 2013 (appel gratuit depuis un poste fixe)

La Ville de Metz, Metz Métropole & le Conseil Général de la Moselle
présentent



METZ & AGGLOMÉRATION

PORTES CULTURELLES
À OUVRIR EN ATTENDANT NOËL

noelsdemoselle.fr * metz.fr * cg57.fr



Un calendrier artistique réalisé conjointement par Moselle Arts Vivants, l'Opéra-Théâtre Metz Métropole, le Conservatoire à rayonnement régional de Metz Métropole, le Musée de la Cour d'or, Les Trinitaires - Metz en Scènes, la Maîtrise de la Cathédrale, l'Office de Tourisme de Metz, la Fédération des commerçants de Metz, la Ville de Montigny-les-Metz, le Républicain Lorrain et Mirabelle TV. Une action coordonnée par Moselle Arts Vivants et soutenue par le Conseil Général de la Moselle, la Ville de Metz, Metz Métropole et l'État.

LA MOBILITÉ À METZ

Retrouvez les dispositifs de stationnement à Metz sur le site de la Ville metz.fr, rubrique « au quotidien », « se garer »

LE MACARON RÉSIDENT

Le macaron résident comporte les informations suivantes :

- le tarif,
- la zone (numérotée de 1 à 8 avec une couleur différente par zone),
- le n° d'immatriculation,
- la date de fin de validité.

Le macaron n'est valable que s'il est apposé sur le pare-brise (face intérieure) côté passager.

Les tarifs d'abonnement

Journalier : 2,00 € TTC
Mensuel : 25,00 € TTC
Trimestriel : 70,00 € TTC
Annuel : 240,00 € TTC
Règlement : espèces, chèque, carte bancaire

LE STATIONNEMENT PAR TÉLÉPHONE MOBILE

Je m'inscris, je stationne

- Je m'inscris gratuitement sur urbismobile.com
- Je débute mon stationnement en appelant le numéro affiché sur le panneau à proximité de l'horodateur
- Je mets fin à mon stationnement en rappelant le même numéro

Les avantages :

- Je paie à la minute
- Je gère mon stationnement à distance
- Ce système fonctionne quels que soient les modèles de téléphone
- Plus besoin de se déplacer vers l'horodateur

Renseignements pour l'obtention du macaron résident, de la puce NFC et du stationnement par téléphone mobile :

Maison du stationnement Urbis Park
13 rue du Coëtlosquet
57000 METZ
03 87 39 32 20
maisonmetz-urbispark@fdr.fr
info@urbismobile.com
urbismobile.com

AUTOPI

Autopi est le système d'autopartage proposé par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) «Autopi Lorraine Autopartage». Reconnue d'intérêt collectif par l'Etat (SCIC), Autopi Lorraine Autopartage est une organisation à but non lucratif qui accueille dans sa gouvernance des collectivités publiques, des entreprises, les salariés de la coopérative et des particuliers, abonnés ou non.

Agence Autopi
5 rue de la monnaie
54000 Nancy
03 54 12 55 58 / contact@Autopi.fr
autopi.fr

L'OFFRE DE PARKING À METZ

	Nombre de places
Parking De Gaulle	585
Parking Lafayette	651
Parking Maud'huy	378
Parking Port St Marcel	386
Parking Coislin	399
Parking St Jacques	1183
Parking Cathédrale	367
Parking du Théâtre	620
Parking St Thiébault	418
Parking République	2100
Parking Paixhans	410
Parking Mazelle	270